

Séminaire doctoral « Le bien commun »
Équipe « études transculturelles »
(27 mai 2014)

**RÉFLEXIONS SUR LE BIEN COMMUN :
LIBÉRALISME ET MODERNISATION
DANS LES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES
AU XVIII^E SIÈCLE**

PROGRAMME

9h : Accueil des participants

9h30 : Introduction

10h - 10h45 : *Franck Delannoy*: "L'absolutisme éclairé dans l'espace germanophone"

(Pause)

11h - 11h45 : *Marie-Hélène Garcia*: "Tout pour le peuple mais sans lui": Charles III de Bourbon et le despotisme éclairé à la fin du XVIII^e siècle

(pause de la mi-journée)

14h - 14h45: *Jean-Paul Rosaye*: "L'enjeu du bien commun: les enclosures parlementaires en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle"

(Pause)

15h - 15h45: *Michael Hearn*, "Autour d'Adam Smith"

Conclusion: table ronde

Introduction à la première journée du séminaire doctoral interne :
« réflexion sur le bien commun :
libéralisme et modernisation dans les sociétés européennes au XVIIIe siècle ».

(J.-P. Rosaye)

Le 12 octobre 2009, le prix Nobel d'économie a été attribué à Elinor Ostrom, professeur de sciences politiques à l'université de l'Indiana aux États-Unis (Bloomington) pour ses travaux sur les alternatives au modèle économique de la société de marché. Son analyse de la gestion des biens publics et des principes de gouvernance derrière des systèmes institutionnels organisant les « *common-pool resources* » - les « ressources mises en commun » - tranche avec l'école néo-classique et l'analyse habituelle des droits de propriété.

Cet événement n'est pas anodin, et il est fort possible que le comité Nobel ait décidé d'user de sa notoriété internationale pour appuyer à sa façon la déroute qu'avait connue l'orthodoxie libérale classique un an auparavant, après la crise des « *subprimes* » dont les effets n'en finissent d'ailleurs pas de se faire sentir.

Cette reconnaissance institutionnelle et mondiale n'est pas passée inaperçue en France. Entre autres organes de presse, *Alternatives économiques* a bien entendu réagi positivement à cette décision en publiant un article intitulé « Une bonne nouvelle pour la théorie des biens communs »¹, et l'ancien eurodéputé vert Alain Lipietz s'est même fendu d'un billet sur son blog² pour signaler son enjeu écologique. Il semblerait donc que la célèbre thèse thatchérienne selon laquelle « *there is no alternative* » à la société de marché est devenue obsolète.

Quels sont les enjeux de cette réflexion actuelle sur le « bien commun » ? Que peut-on dire de cette « renaissance des communs », pour reprendre le titre de la traduction au début 2014 d'un ouvrage³ de David Bollier, un des leaders du mouvement pour les communs en ce début du XXIe siècle ? Et enfin, que penser de toute cette méditation contemporaine à la redécouverte d'un « bien commun », non pas tant économique au demeurant, que politique, éthique, voire métaphysique ?

A la fin des années 1960, en 1968 comme par hasard, Garrett Hardin avait fait paraître un article,

1 http://www.alternatives-economiques.fr/le-prix---nobel--a-elinor-ostrom---une-bonne-nouvelle-pour-la-theorie-des-biens-communs_fr_art_633_44275.html.

2 <http://alternatives-economiques.fr/blogs/lipietz/2009/10/16/elenor-ostrom-un-prix-nobel-pour-copenhague-i/>.

3 David Bollier, *La Renaissance des communs : pour une société de partage*, trad. Olivier Petitjean, préface de Hervé le Crosnier, ECLM, 2014. Voir également son dernier ouvrage *Think like a Commoner : A Short Introduction to the Life of the Commons*, New Society Publishers, 2014.

« La tragédie des communs »⁴, pour affirmer que « le libre usage des communs conduit à la ruine de tous ». L'action collective et l'exploitation commune est vouée à l'échec : la propriété privée reste la meilleure - et même la seule - institution capable de produire la richesse des nations, pour ainsi dire. Il s'agit donc d'un texte qui se place parfaitement dans la perspective de la vulgate néo-libérale qui allait triompher dix années plus tard dans les pays anglo-saxons. Or, alors même que les structures de l'État-providence ont fait l'objet d'une attaque en règle depuis ces années-là, on a pu assister à une reprise quasi dialectique de « la théorie des communs » avec la publication du livre d'Elinor Ostrom *Governing the Commons* en 1990. Et il faut aussi signaler l'extension de cette théorie grâce au développement de l'internet et du logiciel libre⁵, ainsi que sa formulation politique éminemment conscientisée dans l'appel « Pour la récupération des biens communs » au forum social mondial de Bélem en janvier 2009, un forum conçu en l'occurrence comme l'antithèse parfaite et voulue du forum économique international néolibéral qui se réunit chaque année à Davos.

Pour observer les tenants et les aboutissants de ce nouveau consensus, il a été décidé de consacrer un certain nombre de séminaires sur la gestion du « bien commun » et de dégager les grandes lignes de son évolution dans l'espace européen pour commencer d'instruire une étude initiale qui pourra se décliner, par la suite, sous la forme de colloques ou de publications plus ciblées.

Il semble en outre qu'il est justifié et intéressant de commencer ces travaux par des analyses portant sur le XVIIIe siècle, au moment où l'orthodoxie libérale classique s'est mise en place, contre l'espace de la gestion commune, précisément, pour dégager la sphère de l'espace privé.

Mais dans un premier temps, et avant d'entendre les intervenants de cette première journée de ce séminaire « réflexions sur le bien commun : libéralisme et modernisation dans les sociétés européennes au XVIIIe siècle », il a paru utile, en guise d'introduction, de donner quelques précisions sur l'expression même de « bien commun » et de signaler quelques éléments de son évolution à l'époque du siècle des Lumières.

Tout d'abord, que dire de l'expression même de « bien commun » ? Elle exprime de toute évidence un concept complexe, dont le sens a varié au fil de l'histoire. Sa conceptualisation s'est effectuée, en Europe, au moyen âge et sous l'impulsion de saint Thomas d'Aquin (*bonum commune*) : c'est lui qui l'a ramifiée à l'héritage grec, au moins à celui d'un Aristote revisité par ses soins.

Le « bien commun » a pu représenter l'ensemble des besoins matériels et de la production de la

4 Garrett Hardin, « The Tragedy of the Commons », *Science*, New Series, Vol. 162, No. 3859. (Dec. 13, 1968), p. 1243-1248.

5 Cf. Sébastien Broca, *Utopie du logiciel libre : du bricolage informatique à la réinvention sociale*, Le passager clandestin, 2013 (téléchargeable gratuitement à l'adresse www.lepassagerclandestin.fr).

société⁶. Mais son côté utilitaire pour chaque individu n'a pas été envisagé à cette époque, ni d'ailleurs à l'époque antique qui servait encore de matrice conceptuelle, car il s'agissait plutôt de considérer l'unité du « bien commun » dans la totalité sociale qu'il recouvrait. Bien entendu, ce concept est, chez Thomas d'Aquin, tributaire d'une lecture théologique de l'homme et de la société ; la stabilité – le souverain bien⁷ - qu'il présuppose recouvre la raison d'être et la source transcendante de la vie commune, et il a été intimement lié à l'autorité (*auctoritas*), seule forme politique légitime en mesure de justifier alors l'unité des hommes et des sociétés :

Le bien commun est le devoir des puissants qui gouvernent et le droit des sujets gouvernés, devoir et droit qui convergent dans un ordre politique, institutionnel et juridique. Le *bien commun* est pensé par Thomas d'Aquin comme un bien universel qui l'emporte sur tout bien particulier, qui lui est subordonné mais non pas opposé. Au contraire, le *bien commun* est la condition *sine qua non* du bien particulier.⁸

Cette citation met en évidence l'existence d'un lien fort unissant les sujets à ceux qui les gouvernent, d'une relation importante entre la société civile et le pouvoir politique. On serait tenté d'ajouter que ce lien est organique si l'on doit se référer à la conception aristotélicienne que le Docteur Commun a pris soin de réinvestir au moyen âge. Or, ce rapport du « bien commun » à la cohésion de la société civile est d'autant plus important d'être signalé qu'il a été bouleversé par la remise en cause de l'*auctoritas* aux XVIIe et XVIIIe siècles.

La conception médiévale du « bien commun » a mal vieilli. Elle a pâti de l'apport des temps modernes tout d'abord, et de la modernité par la suite. Avant même la philosophie des Lumières et les révolutions américaines et françaises du XVIIIe siècle⁹, les attaques contre l'autorité du pape par Luther, puis contre l'autorité royale, effective concrètement et symboliquement avec la mise à mort de Charles Ier pendant la révolution anglaise du milieu du XVIIe siècle, ont induit une recomposition du concept de « bien commun », et il n'est pas étonnant qu'elle ait suivi celle de « société civile » dans la même période.

« Bien commun » et « société civile » sont profondément corrélés, et avant de revenir sur les

6 Cf. François Flahaut, *Où est passé le bien commun ?*, Paris, Mille et une nuits, 2011 ; voir l'annexe 1 « Le bien commun dans l'histoire de la pensée politique », p. 203-230.

7 Cf. Alain Guéry, « Entre passé et avenir : le bien commun, histoire d'une notion », in Olivier Delas & Christian Deblock dir., *Le bien commun comme réponse politique à la mondialisation*, Bruxelles, Bruylant, 2003, p. 15.

8 *Ibid.*, p. 10.

9 Cf. Monique Vernes, « Les illusions endémiques du bien commun, concept opératoire ou formule rhétorique ? », *Ibid.*, p. 36.

métamorphoses du « bien commun » jusqu'au XVIIIe siècle, il est utile de proposer quelques éléments synthétiques sur l'évolution du sens du concept de « société civile »¹⁰ puisque cette évolution a eu une incidence sur celle du « bien commun ».

C'est Thomas Hobbes qui, pendant les temps troubles de la grande rébellion anglaise du milieu du XVIIe siècle, a été le premier à opposer le concept de *civil society* à celui de *state of nature* (préface de *De cive* [1649]), et à décrire la société civile dans l'introduction de *Leviathan* (1651), peu de temps donc après l'exécution de Charles I, comme une construction artificielle émanant de l'homme et non de Dieu. Se produisent ensuite dans ce nouveau sillon un certain nombre d'auteurs et d'étapes intellectuelles dégageant la société civile du tuteurage non seulement de l'ancienne autorité, divine ou absolutiste, désormais moribonde, mais aussi progressivement de l'état :

- John Locke tout d'abord, qui dans son *Essay on Civil Government* (1690), a gardé le schéma contractualiste de Hobbes opposant la société civile à l'état de nature mais en modifiant le sens du contrat puisque la finalité de la société civile devient alors, selon sa conception politique d'inspiration whig-libérale, d'assurer la paix et la sécurité, ainsi que la conservation de la propriété privée.
- Bernard Mandeville, cet autre grand inspirateur du XVIIIe siècle, qui dans sa célèbre *Fable des abeilles* (1714), a exalté la société civile comme la sphère du commerce et de l'échange, où chacun veut son bien particulier et concourt sans le vouloir au bien de tous.

On pourrait ajouter Rousseau (*Du contrat social, ou principes du droit politique* [1762]) et Adam Ferguson (*An Essay on the History of Civil Society* [1767] & *Principles of Moral and Political Science* [1792]), qui introduisent l'idée de progrès et d'optimisation de la société, mais le sens apparaît déjà avec suffisamment de force : au fil des XVIIe et XVIIIe siècles, la société civile a perdu le sens organique et métaphysique qui la liait à l'*auctoritas* au moyen âge pour devenir un ordre économique garantissant la propriété privée, dont Adam Smith a finalisé la mise en équation théorique et économique dans *Wealth of Nations* (1766).

L'idée de « bien commun » a suivi une voie parallèle en se laïcisant et en ne gardant que la dimension d'un « intérêt commun », d'un « intérêt général », voire d'un « profit commun » qui avait toutes chances de coïncider avec le principe d'une optimisation économique pour promouvoir la « richesse de la nation ».

Mais les structures objectives des sociétés européennes, au XVIIIe siècle, sont encore loin de suivre les injonctions intellectuelles des auteurs et des idées qui s'agitent. Pourtant, et c'est ce que cette

10 François Rangeon, « Société civile, histoire d'un mot », in *La société civile*, Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique, PUF, 1986, p. 9-32.

première journée va tenter de montrer, certaines modifications sont actées et certains acquis sont d'ores et déjà engrangés. Le « bien commun » est susceptible d'être entendu de diverses façons, avant le triomphe sans partage de la vulgate libérale classique, politique et économique, au XIXe siècle.

L'absolutisme éclairé dans l'espace germanique au XVIII^e siècle

Il s'agit ici de présenter une synthèse de l'exposé présenté lors du séminaire doctoral organisé le mardi 27 mai à l'Université d'Artois qui soit aussi un document de travail. Le but premier de cet exposé est de faire l'inventaire des faits dans une période chronologique donnée qui se rapportent à la thématique du séminaire : le thème du Bien commun dans la modernisation et les réformes (pré)libérales des sociétés européennes, et d'engager une réflexion associant différents espaces culturels en Europe, le séminaire ayant une vocation interculturelle.

Pour l'espace germanique, la période considérée va du milieu du XVIII^e siècle à la Révolution française, césure importante pour la plupart des États allemands qui constitue un autre chapitre à traiter ultérieurement.

Les théories de l'absolutisme s'appuyant sur les théories du contrat social (Hobbes, Locke, Samuel Pufendorf, Christian Wolff) permettent de définir la légitimité du pouvoir quand ce dernier entend s'affranchir de toute légitimité religieuse. En Prusse, Frédéric II (1740-1786) instaura un régime d'absolutisme guidé par certaines idées de l'*Aufklärung*, notamment une nouvelle image de l'homme, de ses droits et de sa dignité fondée sur la raison. L'exposé en présente les différentes traductions concrètes : l'organisation de l'État et de l'administration, la façon dont le monarque se comprenait et joua effectivement son rôle de « premier serviteur de l'État », ses réformes inspirées des principes du caméralisme pour rendre plus performante l'économie du pays, sa politique démographique, culturelle, ses réformes sociales et sa grande réforme du droit. Ces réformes accusaient certes des limites (par exemple l'émancipation des juifs) et quelques contradictions du roi-philosophe entre la théorie et l'exercice concret du pouvoir, mais elles participèrent à la mise en place de la société civile et elles préparèrent concrètement la constitutionnalisation du pouvoir au XIX^e siècle. La Prusse de Frédéric II de Hohenzollern était l'État européen le plus moderne avant la Révolution française dans la mesure où elle était en passe d'être un État de droit.

Les réformes de Frédéric le Grand étaient dictées par la nécessité impérieuse pour la Prusse d'assurer sa sécurité. Les politiques économique, fiscale, religieuse, démographique étaient en effet largement subordonnées à la nécessité de développer un potentiel militaire, qui absorbait environ 80% des ressources de l'État à l'époque de Frédéric II. Les réformes étaient certes des réponses pragmatiques à des situations précises, mais elles ont été plus ou moins informées par les idées nouvelles du siècle. C'est cet espace qu'il s'agit de mieux cerner.

Les idées n'ont pas le même statut dans les réformes entreprises en Autriche. Les réformes menées par Marie-Thérèse d'Autriche répondaient également à des nécessités : maintenir notamment la cohésion de la Maison d'Autriche et régler le problème de l'endettement de l'État. Bien que Marie-Thérèse ne s'inspirât pas des idées de l'*Aufklärung*, elle mit en œuvre un « absolutisme réformé », des réformes qui ressemblaient à maints égards aux réformes entreprises par la Prusse mais qui étaient parfois très différentes, notamment dans les domaines de la politique fiscale et religieuse. Ses principales réformes ont été présentées : réformes de l'administration, fiscale, scolaire, militaire. Sa politique envers l'Église et sa réforme du droit ont été poursuivies par son fils, Joseph II. Le joséphisme était une forme d'absolutisme éclairé. Son programme, imposé bien souvent dans la précipitation et avec une certaine brutalité dogmatique qui contribua à son échec partiel, ressemblait beaucoup aux objectifs de la première phase de la Révolution française.

Les grands États territoriaux - Prusse et Autriche - ne furent cependant pas les seuls à avoir introduit des réformes. D'autres princes ont déployé une forte activité réformatrice dans des territoires de taille petite ou moyenne tels que le Palatinat bavarois, le Wurtemberg, le Bade et la Saxe-Weimar. Ces réformes n'ont pas été présentées. En revanche, les réformes des codes juridiques bavarois, œuvres du Baron von Kreittmayr, s'inspirèrent des codifications

entreprises en Prusse dans les années 1740. Ces grandes codifications juridiques, bavaroises et prussiennes, ont subsisté jusqu'en 1900, date où elles ont été remplacées par le BGB, le code civil en vigueur dans l'ensemble du Reich, ce qui témoigne de la qualité des codifications juridiques issues des droits naturels des Lumières.

L'exposé a mis l'accent sur le politique pour des raisons évidentes car l'économie n'était jamais à cette époque-là qu'un domaine soumis à la volonté du prince et n'ayant pas encore acquis l'autonomie qu'elle aura de plus en plus à partir de la fin du XIX^e siècle. Il y a eu néanmoins des tentatives dans le dernier quart du XVIII^e siècle de mettre en œuvre la théorie économique des physiocrates français moyennant quelques adaptations au contexte des États allemands, notamment dans le Grand Duché de Bade, tentatives qui se sont soldées par des échecs. Cet aspect n'a pas été développé.

Dans *Über die Natur der bürgerlichen Gesellschaft* (1797), Ernst Ferdinand Klein, juriste prussien, développe une théorie qui insiste plus que les autres sur la limitation du pouvoir du monarque. Elle constitue ainsi une figure de transition dans la théorie du pouvoir du monarque entre absolutisme éclairé et monarchie constitutionnelle.

Il ressort de l'exposé que le rapport des idées aux réalités est multiple, que la personnalité du réformateur joue un rôle important dans la mise en œuvre d'une politique réformatrice, que cette politique doit être resituée dans un contexte qui la configure plus ou moins, qu'il y a une circulation européenne des idées, une diversité des problèmes et des réponses politiques dans les États germaniques, que les transformations peuvent être comprises dialectiquement, notamment dans les rapports entre l'État et la société civile émergente, entre tradition et modernité.

Des points devraient être approfondis : Frédéric II et ses œuvres philosophiques, les réformes des autres États territoriaux plus petits, les expériences des physiocrates allemands, la réception d'Adam Smith à Königsberg et à Göttingen avant la traduction de *Health of the nations* (1776) en 1794. Un travail de fond sur le corpus des auteurs de l'*Aufklärung*.

Une sociologie des élites doit être intégrée. Quelle distance à l'État ? Origine sociale ? Dominant/dominé du point de vue politique, culturel ? Dans quelle mesure ces paramètres contribuent-ils à configurer les discours sur l'État et sa légitimité ?

Franck Delannoy

REFLEXIONS SUR LE BIEN COMMUN :
LIBERALISME ET MODERNISATION
DANS LES SOCIETES EUROPEENNES
AU XVIII^E SIECLE

Marie-Hélène Garcia (Maître de conférence, université d'Artois)

**“Tout pour le peuple mais sans lui” : Charles III de Bourbon et le
« despotisme éclairé » dans la deuxième partie du XVIII^e siècle**

Introduction

Même si l’objet de notre étude concerne Charles III d’Espagne et son règne qui couvre quasiment toute la deuxième partie du siècle des Lumières nous ne pouvons aborder notre travail sans évoquer le contexte historico-politique dans lequel il s’inscrit. En effet, les bouleversements politiques qui accompagnent le dix-huitième siècle en Espagne constituent un véritable tournant politique et social, et une rupture dynastique non exempte de conséquences pour l’histoire d’un pays dominé par les Habsbourg depuis deux siècles à cette époque.

Le changement dynastique, avec l’arrivée des Bourbons, même s’il ne modifie pas toute la vie du pays, provoque toutefois des changements substantiels à différents niveaux : juridique, politique, militaire, social et par conséquent culturel.

Le fait le plus marquant pour les habitants de l’Espagne de 1700, mais aussi pour les observateurs actuels que nous sommes, est sans doute l’apparition d’un nouveau type de pouvoir, une monarchie encore plus unitaire, centralisatrice, basée à Madrid ; Philippe V, premier Bourbon d’Espagne entouré sinon surveillé par les hommes que son grand-père Louis XIV avait envoyés avec lui lors de l’accession au trône d’Espagne, pratique un exercice du pouvoir qui lui a été inculqué par Fénelon et de façon plus au moins directe par les sermons

de Bossuet à Versailles¹. Cette monarchie des Bourbons d'Espagne se caractérise par un certain absolutisme magnifié par la volonté divine qui lui (leur) a permis d'être là et donc d'asseoir son (leur) pouvoir auprès d'un peuple sur lequel il doit veiller comme un père².

Et force était de constater qu'une bonne partie des royaumes, celui de Castille en particulier, voit d'un très bon œil l'arrivée du descendant de Louis XIV car cette France décriée et dont on se méfiait, était aussi fortement admirée, et on espérait de vraies réformes suivant le modèle que le Roi Soleil avait appliqué dans le pays voisin.

Si des volontés de réformes et des amorces de changements plus au moins marquées auront lieu, elles seront entravées par des facteurs exogènes et endogènes.

En tout premier lieu la Guerre de Succession d'Espagne qui dure 13 ans et renvoie à plus tard de réelles transformations sociétales. Les réformes structurelles les plus marquées après les paix d'Utrecht et Rastatt que le pouvoir bourbonien, largement inspiré du modèle français, va promouvoir et qui vont être les principaux leviers de la modernisation, toute relative, du pays seront celles qui touchent la haute administration et l'Armée (dans toutes ses composantes).

Mais le règne de Philippe V sera marqué par de nombreux conflits afin de récupérer les territoires perdus lors de ces Traités qui auraient permis de redorer la splendeur ibérique du XVIème siècle. La nécessité d'améliorer le « bien collectif » sera de ce fait postposée.

Une des réformes les plus nécessaires, celle de l'Education et particulièrement universitaire, se heurtait quant à elle au misonéisme des religieux qui ne voulaient pas que l'on touche à leurs prérogatives doctrinales. Cela ajouté à une Inquisition dont le labour à cette époque était particulièrement lié à la censure éditoriale, et par conséquent à limiter l'entrée sur le territoire de tous ces écrits provenant de l'Europe des sciences modernes

¹ Sánchez-Blanco Parody, Francisco, El absolutismo y las luces en el reinado de Carlos III [Madrid] Marcial Pons, 2002 . *“Indudablemente, detrás de eso no se halla tanto la tradición escolástica española de los siglos anteriores cuanto el pensamiento francés desarrollado en torno al Rey Sol en el que se forma la mentalidad de Felipe V. la visión del monarca expuesta por Bossuet en sus sermones ante la Corte versallesca e incluso algunas ideas moderadoras de Fénelon dejan su impronta en el pensamiento de los Borbones españoles.”*p.41

² *Ibidem*, « La elección de un príncipe que proteja la comunidad es ante todo un acto de la Providencia, la cual unge a la persona, de modo que lo constituye en su vicario y representante (...) » p.41

appliqués à l'expérience ; on peut comprendre une force d'inertie peu apte à aller dans le sens de réformes de fond.

Hormis les champs mentionnés plus haut, les règnes des deux premiers Bourbons ont connu la mise en place de structures culturelles copiant le modèle français, comme la création des *Reales Academias* (Académies Royales), en 1714 celle de la Langue (cf. Académie Française) qui fut chargée de l'élaboration d'un Dictionnaire ; celle d'Histoire en 1738, et sous le règne de Ferdinand VI l'Académie des Beaux-Arts de Saint Ferdinand en 1752, qui servit de centre de formation réputé pour les beaux-arts mais aussi quant à l'architecture et aux mathématiques.

C'est ainsi que pour parler des Lumières espagnoles on ne retient presque exclusivement que le règne de Charles III période plutôt mentionnée comme la « *Ilustracion* », terminologie calquée, elle, sur les mots allemand et anglais, « *Aufklärung* » et « *Enlightenment* ».

Ainsi, en arrivant au pouvoir en 1759, la 'nouvelle' dynastie est déjà bien implantée désormais en Espagne, et nous avons affaire à un monarque qui a une expérience régaliennne qui augure enfin une application de ce 'despotisme ou absolutisme éclairé' pour le 'bien du peuple'.

Toutefois avant de nous attacher au parcours de Charles III, il convient de dire tout (même en l'ayant choisi comme titre de cette communication) ce que ce syntagme comporte d'ambiguïté et presque de « non-sens ». Cette expression que certains qualifient de *contradictio in terminis*³, (mais relayé très limpide dans la maxime de Joseph II : « tout pour le peuple ; rien par le peuple ») n'était pas connue comme telle à ce moment si ce n'est qu'elle apparut par la suite, au XIXe siècle⁴. François Lopez signale que tant pour les Philosophes que pour les *Ilustrados* espagnols :

« un despote ne saurait avoir de sujets, mais seulement des esclaves, que sous le despotisme (...) les lois sont bafouées et la raison opprimée par l'ignorance »⁵. Et il cite Robert Dérathé : « ce qu'ils admirent chez Frédéric

³ ALBIAC Maria Dolores La transfiguration d'une époque : les oraisons funèbres à la mémoire de Charles III in *Le règne de Charles III : le despotisme éclairé en Espagne* sous la direction de Gérard Chastagnaret et Gérard Dufour. - [Nouv. éd.] . - Paris : CNRS éd. , 2006.p.232

⁴ LOPEZ LOPEZ François : Du despotisme éclairé et du gouvernement de Charles III in Gérard Chastagnaret et Gérard Dufour. *Op.cit.* p. 18

⁵ *Ibidem*, p.17

Il ou Catherine II, ce n'est pas l'étendue de leur puissance, son caractère absolu ou despotique. Mais, à leurs yeux, cette puissance est au service de l'État et du bien public ; [...]. »⁶

C'est en ce sens que nous allons analyser le parcours de Charles III de Bourbon, l'un des rois d'Espagne les plus appréciés, célébrés, qui dans l'imaginaire collectif était le « père de la nation », le roi-maire. En observant, tout d'abord très brièvement, son parcours comme monarque dans les territoires italiens puis en voyant comment en tant que roi d'Espagne il a souhaité appliquer une série de réformes étatiques pour augmenter le « bonheur collectif » et pour le bien commun, mais il faut le souligner, hélas, sans grand succès.

Et enfin avec l'exemple de Madrid nous exposerons les limites d'un projet visant à l'amélioration du quotidien « public ».

I) Charles III de Bourbon avant son arrivée en Espagne

Même si elle n'explique pas tout sur la façon de régner en tant que Roi d'Espagne, l'expérience royale en Italie de Charles III préfigure pour beaucoup ce que sera son absolutisme appliqué à l'Espagne.

Charles III, suivant ce qui avait été accordé dans des accords de Paix et comme descendant par sa mère des Farnèse, hérita dans un premier temps du Duché de Parme en 1733, avant de devenir, après la signature du premier Pacte de Famille et suite à la guerre de Succession de Pologne, en 1734, roi de Naples et des Deux-Siciles. L'un des plus éminents spécialiste du XVIII^e l'espagnol Antonio Domínguez Ortiz signale que :

Les vingt-cinq ans de règne de Charles sur les Deux-Siciles ont constitué une expérience intéressante avec d'amples répercussions sur sa politique ibérique postérieure⁷.

En ceci, il est rejoint par l'hispaniste italienne Anna Maria Rao dont l'article *Charles Bourbon à Naples*⁸ nous sert de référence sur cette étape de la vie du monarque. Elle souligne

⁶ Ibidem, p.17 : Robert DERATHÉ, « Les philosophes et le despotisme », dans *Utopie et institutions au XVIII^e siècle. Le Pragmatisme des Lumières*. EHESS, Parsi-La Haye, 1963 p.68.C'est nous qui soulignons.

⁷ DOMÍNGUEZ ORTÍZ Antonio, *Carlos III y la España de la Ilustración*. Alianza Editorial, 1990.p.34. C'est nous qui traduisons.

⁸ RAO Anna Maria, Charles de Bourbon à Naples, in Gérard Chastagnaret et Gérard Dufour. *Op.cit.* pp.29-57

qu'à Naples Don Carlos « *apprit à être roi, se libérant graduellement de la tutelle de ses parents et de ses ministres* »⁹. Et plus loin que « *ce fut à Naples que Charles se forma* »¹⁰.

De ce qu'il ébaucha là-bas nous remarquons moins des structures étatiques (même s'il y en eut) que des réformes urbaines -déjà- qui servirent à magnifier l'image « divine » du roi suivant l'expression de Bossuet indiquant que les demeures des rois devaient être en accord avec leur rôle de « vice-dieux sur terre ». Il souhaita redorer l'image de la capitale de son royaume, Naples, et ordonna la construction de palais dont les plus significatifs furent Caserte et Capodimonte.

Dans les oraisons funèbres émanant des territoires napolitains il était dit que son règne se caractérisait par les '*optimae leges*' (ou *Codigo carolino*) qu'il avait édictées, dont le souci premier était le bien de ses sujets, accompagné d'une importante politique de travaux publics¹¹. Une autre réalisation, des changements législatifs donc, mais aussi des « libertés » liées au commerce et des 'teintes' de liberté religieuse (autorisation du retour des juifs sur ce territoire).

Et une autre façon de se positionner face à l'Eglise en essayant de s'émanciper de celle-ci par quelques décisions régaliennes.

Mais comme l'indique Francisco Sánchez Blanco Charles III à Naples « *n'avait pu se considérer comme un roi absolu, au premier sens du terme, car ce territoire était un fief, créé par le Pape Paul III pour ses enfants et neveux, qui maintenait une certaine subordination, au niveau temporel au monarque romain.* »¹²

Son « appel » à être Roi d'Espagne en 1759, à la mort de son demi-frère Ferdinand, il le vivra comme une élection (d'origine surnaturelle) de la Providence divine le confortant ainsi dans l'idée qu'il doit être doté de pouvoirs absolus pour veiller sur ses sujets.

⁹ *Ibidem*, p.30

¹⁰ *Ibidem*, p.39

¹¹ RAO Anna Maria, Charles de Bourbon à Naples, in Gérard Chastagnaret et Gérard Dufour. *Op.cit.* p.30

¹² SÁNCHEZ-BLANCO, Francisco, *Op.cit.*, p.42. C'est nous qui traduisons.

II) 'Un destin divin' : le retour en Espagne et le père de ses 'vassaux' ».

Fort de l'expérience napolitaine, Charles III arrive donc en Espagne libéré du joug de Rome, ce qui va se manifester en particulier par des pouvoirs régaliens qui marginalisent le pouvoir du Vatican en faveur de décisions pro Eglise d'Espagne suivant ses décisions et ses choix.

C'est bien en Espagne que son pouvoir « absolu » va s'exercer et celui-ci est indissociable de sa conviction intime d' « Elu de Dieu » désigné pour une mission de bienfaisance et de bonheur public¹³.

Francisco Sánchez-Blanco souligne que cette conviction théologique inaltérable est confirmée par ses biographes à tel point qu'il « *croyait donc, qu'un acte singulier de la Providence l'avait érigé en père de ses nouveaux sujets, ayant des pouvoirs absolus sur ses enfants et aussi avec la responsabilité de les prendre sous sa tutelle et de les rendre heureux* »¹⁴.

Ainsi ce bonheur populaire préfigure un bien commun à mettre en œuvre dans cette monarchie dont il hérite, et son souhait premier est de renforcer la Couronne, et le « *régalisme* ». Il s'appuie pour cela sur des hommes de confiance venus d'Italie mais aussi, afin de disposer d'une certaine continuité, sur des ministres en place antérieurement qui connaissent mieux la politique intérieure. Assez vite, cependant, il va s'entourer d'un nouveau type de collaborateurs, les procureurs royaux qui auront plus de cesse de renforcer le pouvoir royal que de modifier la société, en cela qu'ils défendent les droits de la couronne face au Pape, à l'Inquisition, aux ordres religieux mais aussi à certains groupes de la noblesse.

Le Roi semble dès le départ vouloir veiller à la « *pública felicidad* » (le bonheur du peuple)¹⁵. Il fallait pour cela améliorer le quotidien des gens, ce qui devait passer par des mesures sociales, économiques ou liées à la culture. Ces aspects seront examinés mais, comme nous le verrons dans une vision plus « terre à terre »: il s'agira de toucher aux

¹³ *Ibidem*, p.40 ' [...] *todo indica que en su interior pensaba ser la persona elegida por Dios para mandar a sus nuevos súbditos, y, en consecuencia, éstos le debían obedecer como al Supremo Hacedor.* »

¹⁴ *Ibidem*, p.41. C'est nous qui traduisons.

¹⁵ *Ibidem*, p.49 note 42; Il cite les œuvres de théorie politique de Muratori, 1749: *Della pubblica felicità et de Gottlieb Justi en 1760-61, Die Grundfeste der Macht und Glückseligkeit der Staaten*

coutumes ou à des habitudes qui seront pénalisées, alors que des efforts de fond ne seront pas réellement abordés.

Les spécialistes de l'époque parlent pour certains de « *systèmes d'améliorations* » et de « *réformes* » physiques plutôt que de créations¹⁶, d'autres de réformes sans changements¹⁷ et enfin certains rejettent la réalité du mot réforme et parlent plutôt de projets frustrés¹⁸.

Pourtant pendant longtemps, et ce pour ainsi dire jusqu'au bicentenaire de sa mort, la vision plus généralisée de Charles III était une vision apologétique du premier Bourbon « réformateur ». Peut-être avait-il joui de cela en raison du court règne de son demi-frère Ferdinand et de celui très terne de son fils Charles IV qui finirait par se faire « voler » le trône par Napoléon.

Nul doute que la transformation « urbaine » du pays joua beaucoup en faveur de cette image élogieuse du souverain plus qu'une vraie ouverture d'esprit de sa part vers les Lumières. Il apparut comme « réformateur » car c'est ainsi que le définirait les défenseurs de son hagiographie au XIX^{ème} siècle mais aussi ses détracteurs, en particulier les secteurs réactionnaires, conservateurs et l'idéologie franquiste qui le qualifiaient ainsi pour mieux renier ce règne et ce siècle.

Toujours est-il qu'il y avait sans doute une volonté de « changer » les choses suivant les doctrines providentielles citées plus haut. Or, les historiens du XVIII^{ème} siècle parlent davantage « d'absolutisme ministériel » que d'absolutisme royal.

Et c'est ainsi qu'obéissant surtout à un souhait d'exalter le Prince et son rôle que les applications de cette modernisation étendue au bien commun ne seront pas bien perçues et dériveront même en « émeutes » populaires, dès 1766.

¹⁶ MARÍN PERELLÓN Francisco J., Madrid: ¿Una ciudad para un rey? in *Carlos III, Madrid y la ilustración : contradicciones de un proyecto reformista* por Equipo Madrid de estudios históricos Madrid : Siglo veintiuno de España ed. , 1988, p.128

¹⁷ MADRAZO MADRAZO Santos, Reformas sin cambio. El mito de los caminos reales de Carlos III, *Ibidem*, pp.27-48

¹⁸ HERNÁNDEZ BENÍTEZ Mauro, Carlos III: un mito progresista. *Ibidem*, p.8 et suivantes.

Leur mise en place, assez naturelle dans la capitale Madrid fera l'objet d'une étude à part, mais nous évoquerons ici les terrains sur lesquels le monarque et ses ministres s'essayèrent à des « changements » pour le bien public.

- ✓ Du point de vue de la réforme de l'administration, il amplifia les compétences du Consejo de Castilla ; il y eut la réforme municipale de Campomanes en 1766 et la Création de la Junta Suprema de Estado en 1787¹⁹ ; du point de vue religieux, il essaya de mieux 'contrôler' l'Inquisition et le fait le plus marquant fut l'expulsion des Jésuites en 1767 (dont on dit qu'il les tint responsables des émeutes de 1766).
- ✓ Du point de vue culturel, on peut penser à un effort de création de centres d'enseignement secondaires pour pallier à cette expulsion comme les Etudes Royales de San Isidro (1770), les *Seminario de Nobles* de Madrid (1767), de Barcelone (1768), de Valence (1772) et de Vergara (1779)²⁰.

Malgré des projets proposés par des lettrés (Olavide, Mayans, Trigueros) la réforme des universités ne fonctionnera pas en raison d'une force d'inertie et d'une non obligation législative d'appliquer les volontés royales.

Il s'agira aussi de la création, d'une entité proprement espagnole, les Sociétés Economiques des Amis du Pays ; celles-ci, créées en écho au *Discurso sobre el fomento de la industria popular* de Campomanes et constituées en réponse à une circulaire du Conseil du 18 novembre 1774 qui établissait les choses suivantes (en reprenant le discours de Campomanes et des promoteurs de celles-ci) comme l'indique Michel Dubuis :

¹⁹ Article web extrait le 10 mai 2014, José Manuel Pérez-Prendes 13 JUN 1979 Archivo El País http://elpais.com/diario/1979/06/13/cultura/298072816_850215.html La Junta Suprema de Carlos III“ *El 8 de julio de 1787, Carlos III establecía la Suprema Junta ordinaria y perpetua de Estado. Quería el rey constituir un instrumento de su Gobierno para transmitir «la herencia que me ha parecido dexar a mis amados vasallos, reducida a perpetuar en ellos y su gobierno y constitución la sucesión progresiva de las luces y máximas que he adquirido» (I, p., 423). Sería esta institución una pieza básica en la gestión de Floridablanca, hasta que, con su caída, en 1792, se reactivase (en la feliz palabra de Escudero) el anterior Consejo de Estado, de venerables raíces austriacas. Dentro del horizonte del despotismo ilustrado, como lo señalan sus frases, el monarca ataba un nudo importante en un tejido institucional que había venido tramándose desde antiguo. Precisamente los tres primeros capítulos de este libro, inteligente por tantos conceptos, informan al lector del camino recorrido por lo que hoy llamamos Administración central, desde nuestros Austrias hasta casi cumplido el siglo XVIII”*

²⁰ On pourra lire, pour approfondir le sujet ,l'article d'Antonio Viñao Frago, Modèles et originalité d'une politique éducative, in Gérard Chastagnaret et Gérard Dufour. *Op.cit.* pp.121-157

Il s'agit d'abord de bannir erreurs, préjugés, abus ou encore pauvreté. Il convient ensuite d'établir un inventaire des ressources d'une province, et de déterminer celles qui présentent les meilleures possibilités de développement, ainsi que les moyens nécessaires à cette fin. On obtiendra comme résultat le perfectionnement des arts et des métiers [...], l'activité [...] la richesse, le bonheur, l'opulence des individus et des familles, la prospérité générale et même la grandeur de la nation²¹.

✓ Concernant la libéralisation économique, dès 1765 avait été promulgué le décret de liberté du commerce et du prix des céréales dans le but de favoriser le libre commerce (importation de blé sicilien et offre de marché augmentée). Mais les réseaux commerciaux sont encore caduques, et la topographie ibérique ne favorise pas les échanges ; sans compter l'interventionnisme de l'Etat ; tout ceci doublé d'une mauvaise récolte ne fit qu'augmenter l'enchérissement des biens premiers de consommation.

Sur ce terrain le fait le plus important qui perdurera fut le Règlement de Libre commerce avec le Nouveau Monde de 1778.

Suivant des idées mercantilistes, il renforcera les Manufactures Royales sur le modèle français, en créant celle de Porcelaine en 1760 (cf. Sèvres), la *Real Fábrica del Buen Retiro* et en donnant plus de vigueur et de splendeur à celles créées au temps de son père : la Cristallerie : *Real Fábrica de Cristales de la Granja* et celle de Tapis, *Real Fábrica de Tapices de Santa Bárbara*.

Cependant, ce qui est considéré comme l'une des majeures réalisations de Charles III c'est son désir d'aménager les routes pour développer les communications et donc l'économie, ce qui va de pair avec des modifications urbaines.

Celles-ci sous couvert d'améliorer la vie d'une société assez « insalubre » vont en fait s'articuler sur deux axes : magnifier et mettre en avant la puissance du monarque, et de fait, renforcer un contrôle de celui-ci sur le quotidien en empiétant sur le « cercle » de la vie privée, des coutumes régionales et de la liberté individuelle.

²¹ DUBUIS Michel, Les « reales sociedades económicas de amigos del país », creusets d'idées nouvelles ? in Gérard Chastagnaret et Gérard Dufour. *Op.cit.* p.88

Ainsi concernant le rôle de Charles III un historien espagnol souligne que :

“Le Prince et ses ministres se croient appelés à contrôler les études de leurs sujets ; à dicter des normes de conduite sur l’habillement ; à réguler la circulation des chevaux et des attelages ; à paver et éclairer les rues, interdire la présence de porcs sur la voie publique ou la pratique de certains jeux ; à organiser enfin, le ravitaillement de la population ou la vente de produits sur les marchés.”²²

Une transformation visible à travers la construction des palais Bourbonniens (La Granja, Aranjuez) ou le palais Royal de Madrid commencé pendant le règne de son père qui suivait en cela la politique urbanistique menée à Naples. Mais aussi la présence nombreuse d’arcs de triomphes, de fontaines allégoriques (le paseo du Prado avec Cybèle, et Neptune entre autres). La décoration intérieure des palais de Madrid et des résidences royales est revue en vertu des modes régnantes multipliant par exemple les allégories des dieux et héros antiques mais aussi des triomphes des vertus venant encenser l’image du souverain. L’architecture est donc selon Francisco Marín Perellón,

La face aimable que le despotisme présente au peuple comme symbole de la réforme, mais (...) un signe de force imposant. (...) cette prétendue utilité publique est une autre formule de légitimation du régime²³.

Mais ainsi s’il faut « assainir » l’espace, cela suppose également l’assainir des personnes qui pourraient nuire « au bien de tous », c’est le temps aussi de la multiplication des réformes sociétales qui touchent aux secteurs les plus marginaux : les pauvres, les enfants, les aliénés, les mendiants, les gitans.

Ainsi, s’organise une politique²⁴ de classification des vrais pauvres (les malades, les vieillards, les veuves) et de ceux qui travaillent mais n’ont pas un salaire qui leur permet de vivre correctement et des pauvres ‘feints’ qui refusent de travailler, etc...

On mettra en place (en particulier dans l’espace urbain madrilène) plusieurs mesures oscillant entre la répression et l’assistance, telle l’ordonnance de novembre 1777 :

²² SÁNCHEZ-BLANCO, Francisco, *Op.cit.*, p.51. C’est nous qui traduisons.

²³ MARÍN PERELLÓN Francisco J., *Op.cit.*, p.126. C’est nous qui traduisons.

²⁴ Pour approfondir le sujet nous renvoyons à l’article qui nous a aidé pour l’écriture de cette partie, de Soubeyroux Jacques, « L’État et les pauvres » in Gérard Chastagnaret et Gérard Dufour. *Op.cit.*pp.107-119

*Recogimiento de los verdaderos pobres al hospicio de Madrid y aplicación a otros destinos de los mendigos hábiles y vagos*²⁵.

De ce fait le travail sera célébré sous tous les aspects : vertu économique, morale et politique avec en point d'orgue le brevet royal de mars 1783 qui reconnaissait l'honorabilité de tous les métiers (y compris manuels) sans exception.

Pour ce qui est de l'assistance il s'agit dans un premier temps de créer des hospices et par la suite d'unir en une seule entité les hôpitaux privés aux établissements publics comme l'exemple de création de l'Hôpital General de San Carlos à Madrid suivant les modèles existants déjà en Espagne ou en France.

Au fil du temps se développera l'assistance à domicile qui se cristallisera dans une expérience à Madrid celle des « *diputaciones de barrio* » en 1778.

Celles-ci, souligne Jacques Soubeyrou vont au-delà des modèles dont elles sont censées s'inspirer²⁶.

Dans ce même ordre d'idées, il s'agira de réfléchir et d'essayer de résoudre le problème des « *expósitos* »²⁷ ; des enfants abandonnés, des orphelins ou les fils de parents « marginaux » (aveugles, soldats etc..) qui seront considérés comme oisifs et devront donc compter sur l'Etat pour les protéger.

Un autre grand projet fut l'amélioration des orphelinats, « *Inclusas* » à l'époque, qui ne sera effectif qu'en 1790 dont le but essentiel était d'éviter la surmortalité dans ces lieux ce qui allait à l'encontre d'une politique d'explosion démographique alors (ex. 64.33% de mortalité pour le quinquennat 1786/1790 sur une trentaine de villes espagnoles²⁸).

Pour cette frange de la société, tout resta plutôt à l'état de projet.

Ainsi donc nous le voyons de nombreux secteurs ont été marqués par un souhait de modifier la situation générale du pays et le bien-être de tous au quotidien mais avec de façon

²⁵ *Ibidem*, pp.110-111

²⁶ *Ibidem.*, pp.117-118

²⁷ A ce sujet nous renvoyons à DE LOS REYES LEOZ José L., Carlos III, padre de vasallos in *Carlos III, Madrid y la ilustración : contradicciones de un proyecto reformista*, *Op.cit*, pp.362-375

²⁸ *Ibidem*, pp.166-167

sous-jacente le souhait de contrôle absolu du pouvoir royal sur un espace. Pour cela nous aborderons le dernier volet de cette étude avec le cas plus édifiant en ce sens : Madrid.

III) « El Rey alcalde » et Madrid comme terrain d'application : les limites du bien commun

Le parangon ultime des dithyrambes à l'encontre de Charles III est la (supposée) transformation de Madrid. Elle est souvent choisie comme modèle des réalisations de Charles III.

Une vision qui semble toutefois assez peu critique concernant les réalisations effectives et des projets encore plus nombreux laissés en suspens.

Madrid servit de terrain d'expérimentation à double titre : du point de vue social (éradication de la pauvreté, établissement des tenues à porter, des spectacles à voir ou à ne pas voir) tel un vrai père pour son peuple (« *padre de vasallos* ») et du point de vue architectural avec la modification urbaine et l'assainissement de la ville.

J. Luis de Los Reyes Leoz souligne que Madrid: (...) *Comme prototype du modèle du pays que la monarchie souhaitait, [elle] devait servir de laboratoire à ses expériences/expérimentations et de vitrine aux résultats.*²⁹

Aujourd'hui encore la ville regorge de monuments emblématiques et de statues louant le troisième Bourbon d'Espagne tant il contribua avec l'aide de ses proches collaborateurs italiens en particulier l'architecte Francisco Sabatini, à transformer la ville (à l'image d'un Haussmann et Belgrand à Paris). On ne doit pas oublier que la capitale était la cour et qu'il fallait qu'elle serve de modèle au pays et toujours mettre en exergue la somptuosité de la dynastie. C'est ce qu'indique Francisco Marín Perellón :

*L'aspect le plus significatif de l'absolutisme est l'usage de la prétendue monumentalité comme facteur de propagande.*³⁰

²⁹ DE LOS REYES LEOZ José L., Carlos III, padre de vasallos in *Carlos III, Madrid y la ilustración : contradicciones de un proyecto reformista*, op.cit, p.359

³⁰ MARÍN PERELLÓN Francisco J. : Madrid, ¿ una ciudad para un rey, in *Carlos III, Madrid y la ilustración : contradicciones de un proyecto reformista* por Equipo Madrid de estudios históricos pp.125-151

Toutes les mesures prises comme nous l'avons indiqué plus haut fonctionnent comme une sorte de domino : la propreté des rues va de pair avec une vraie hygiène corporelle ; celle du vêtement doit permettre de distinguer un « vrai » espagnol qui n'a rien à se reprocher d'un fauteur de troubles ou un malandrin ; un bon sujet ne doit pas se commettre dans des récréations « répréhensibles » et doit s'instruire moralement avec de belles œuvres de théâtre.

✓ L'urbanisme à Madrid³¹

Outre les raisons évoquées plus haut et même si suivant les préceptes de l'absolutisme Charles III veut modeler Madrid à son image, l'état de la ville, encore proche de son aspect médiéval appelle un constat sans appel. Madrid était connue comme la capitale la plus sale et malodorante d'Europe (ainsi un écrivain Jeronimo Magaganti la décrit dans un poème héroïco burlesque intitulé la Merdeida). Pour arriver à épurer tout cela afin d'arriver au « *decoro urbano* » (la décence/ la dignité), Sabatini promeut une politique de propreté via une « police du nettoyage ».

En 1761 une Instruction est promulguée qui vise plusieurs points : promouvoir un assainissement efficace et tous les travaux qui lui sont nécessaires comme les égouts et les fosses 'sceptiques' ; les réfections de trottoirs et les chaussées, le revêtement de celles-ci par des pavés, un service de nettoyage pour chaque immeuble et un système d'éclairage public.

Le tout assorti au fil des années d'instructions en ce sens par le Consejo de Castilla entre 1765 et 1780.

Tout ceci ne fut pas bien apprécié par les madrilènes car ces travaux comme ceux qui reconstruisirent le 'plan urbain' étaient « *a cargo del público* », payés par les propriétaires mais aussi les locataires³². Il en fut de même pour le paiement du nettoyage des communs et de 'l'éclairage public' des rues répercutés sur les loyers³³.

³¹ Nous nous fondons ici sur l'article déjà cité de F Marín Perellón, pp144-145

³² *Ibidem*, pp.143-145

³³ DOMÍNGUEZ ORTIZ ANTONIO, *op.cit*, p.66

Quant au programme d'urbanisme prévu il s'agit de refonte de l'existant mais pas vraiment de création ni de transformation totale du plan de la ville³⁴. Bien entendu les hagiographes de Charles III considèrent qu'il a créé le Madrid moderne -du point de vue de la structure de la ville- mais objectivement ce n'est pas foncièrement vrai.

Par contre nous pouvons signaler un labeur important de constructions ou de réhabilitations d'édifices publics ou religieux. F. Marín Perellón en répertorie 39³⁵, parmi lesquels, le nouveau Palais Royal, l'Eglise de San Francisco et Grande, la Ermita de San Antonio de la Florida ou l'Observatoire astronomique ? lieux associés à l'image du souverain.

Au-delà de cette vigilance du bien-être liée à la sécurité urbaine, celle-ci va être renforcée par des préceptes importants concernant les fêtes et les diversions.

✓ Les normes sur les répressions et le contrôle des fêtes populaires.

Le lecteur contemporain pourrait s'étonner ici d'un rôle qui semblerait être celui moralisateur d'un père. En effet la politique de contrôle de fêtes et des jeux est assez développée pendant le règne de Charles III. Elle allait s'appliquer à l'Espagne mais c'est Madrid qui en subira une application plus marquée. María José Del Río indique dans un article que « *Le règne de Charles III fut la période législatrice par excellence de la vie festive madrilène* »³⁶. Mais les réglementations sur les fêtes couraient dès le XVIIème siècle et avaient été renforcées et inaugurées par son père, son frère ; son fils, Charles IV continuera à les appliquer et à en ajouter.

Pas moins d'une dizaine de lois furent promulguées entre 1765 et 1788 [la plus connue est l'interdiction des *autos sacramentales* et des *comedias de santo* (1765), mais on peut également citer l'interdiction des jeux de hasard en 1771, ou des fêtes de mises à mort de taureaux en 1785 etc...]. A cela s'ajoutaient des édits municipaux continuels et chaque année des avertissements étaient destinés au peuple contre certaines habitudes.

³⁴ *Ibidem* p.128 et en particulier la citation de Alberto Humanes.

³⁵ *Ibidem*, pp.150-151

³⁶ DEL RÍO María José, Represión y control de fiestas y diversiones en el Madrid de Carlos III, in *Carlos III, Madrid y la ilustración : contradicciones de un proyecto reformista*, op.cit, pp.299-329

Il s'agit par exemple de la normative annuelle concernant les représentations de *comedias* (pièces de théâtre) dans les théâtres ; mais aussi de la façon dont on devait se conduire lors de promenades sur les allées publiques, tant pour des promenades de loisirs que lors de processions religieuses³⁷.

On pourrait sourire aussi lorsque l'on pense à l'interdiction annuelle renouvelée d'interdire de lancer des pétards et des feux d'artifice. Il est aisé de comprendre aussi que ce type d'amusements fut encore plus pris en grippe par le monarque à la suite des « émeutes » de 1766 qui effrayèrent le plus statique et routinier des rois. Sa crainte des festivités ne fit qu'augmenter à partir de cette époque et comme exemple il est connu que suite à un réveil impromptu une nuit de la Saint Jean il décida de passer désormais ce temps de fêtes hors de la capitale³⁸.

Ces interdictions avaient à voir avec le respect de l'urbanité et la préservation de l'ordre public.

Les fêtes semblaient être classées selon trois « axes » : les cérémonies religieuses avec ce qui ne pouvait se faire pendant les processions ou au sein d'une église ; les fêtes considérées comme mauvaises pour les habitudes et la sécurité publique (par exemple le Carnaval, Noël, la Saint Jean) ; enfin les « diversions publiques » telles que le théâtre, les corridas³⁹.

Il semblerait que sous-couvert, souvent répété, de défendre trois aspects : rendre plus de respect aux célébrations religieuses, empêcher comme un bon père que les travailleurs peu aisés dépensent sans compter leurs maigres salaires dans des jeux ou des fêtes , et enfin « civiliser » Madrid, les réformes bourbonniennes des fêtes ne soit une fois de plus qu'un mirage hagiographique.

María José del Río, considère que:

Ce qu'elle [l'équipe des Lumières] combattait vraiment c'était toute forme symbolique qui exprimerait ou serait susceptible d'exprimer des notions opposées aux valeurs que l'on prétendait instaurer depuis le pouvoir pour le légitimer. La politique de diversions 'des Lumières' suivit deux axes apparemment

³⁷ Pour tous les exemples et d'autres analyses on consultera Ma José Del Río, *Ibidem*, p.299-301

³⁸ Cité par HERNÁNDEZ BENÍTEZ Mauro, in *Carlos III, Madrid y la ilustración: contradicciones de un proyecto reformista*, *Op.cit.*,p.17 et note 31.

³⁹ DEL RÍO Ma José, *Op.cit.*, pp.302-303

*antithétiques : l'une qui tendait à fonder quelques spectacles depuis le haut/le pouvoir et une autre qui voulait éliminer des formes déterminées d'expression populaire.*⁴⁰

✓ **Cape et Chapeau : l'habillement comme prétexte au « Motín de Esquilache ».**

Enfin, du point précédent et de ces textes répressifs intimement liés à d'autres normes de vie comme la façon de s'habiller, découle ce dernier point que j'ai choisi de traiter brièvement et non chronologiquement et qui revêt une importance non négligeable dans l'historiographie du XVIII^e siècle espagnol.

Il est considéré comme le facteur déclenchant des émeutes populaires de 1766, connues comme le *Motín de Esquilache*, des émeutes urbaines madrilènes avec des événements concomitants en provinces (pendant plus d'un mois) et qui marqua sans doute un tournant dans la gestion politique du pays.

Dans la lignée des interdictions de fêtes populaires évoquées plus haut, en janvier 1766, un ordre Royal renforcé par des arrêtés de mars 1766 interdit l'usage des longues capes et des chapeaux ronds, les chapeaux à la Schomberg. Les justifications étaient : *des critères d'urbanité (cet habit est « impropre du lustre de la Cour ») et d'ordre public (« car il sert à cacher les gens »)*⁴¹. Il y a sans doute là une dimension très symbolique du vêtement qui suscitait tant de résistance auprès des habitants de Madrid. Les autorités ne semblaient pas vouloir l'appliquer dans un premier temps aux catégories sociales qui avaient l'habitude de porter ces capes (comme les Laboureurs et Ménestrels) mais plutôt à ceux qui se servaient de *el embozo* (le pan haut des capes) pour se cacher et permettre des délits mais surtout cacher leur origine sociale ce qui supposait que certains ne respectaient pas l'urbanité et la tenue qu'imposaient leur rang.

⁴⁰ *Ibidem*, p.329

⁴¹ *Ibidem*, traduction libre d'un passage de la page 310. Elle indique que Jacques Revel relève le même phénomène pour la France concernant les conventions, ce qui était culturellement ou pas acceptable. p.310

Pour les historiens de l'Espagne actuelle il est plus qu'évident que cet édit appliqué 'à la lettre fut « l'étincelle » qui mit le feu aux poudres de mouvements « populaires » en germe⁴².

Nous l'avons déjà évoqué l'enchérissement que l'augmentation du prix du pain et de certains aliments de base ainsi que la mauvaise perception de mesures incluant la *remodélisation* urbaine, émanant du ministre Esquilache, sicilien d'origine dérivèrent vers un « lynchage » xénophobe à l'égard du ministre dont le Roi dut se défaire bien malgré lui.

Les circonstances également en pleines processions des Rameaux puis de la semaine Sainte, ont une valeur symbolique ; des journées où tous les habitants des quartiers populaires et leur tenues « propres » se réunissaient dans Madrid. Une façon de défier le pouvoir.

Mais le Roi et l'équipe ministérielle pensèrent très vite (en raison de *la Guerra de pasquines*⁴³) que derrière ces émeutes et ces hommes « *embozados* » étaient sans doute cachés des ennemis du régime en place et l'enquête officielle déboucha sur une mesure de grande portée : l'expulsion des jésuites des territoires de la couronne espagnole en 1767.

A partir de là d'autres édits existèrent sur les transformations vestimentaires, plus ou moins appliqués par les autorités. Mais surtout la politique répressive concernant les fêtes s'accrut, tant cet événement avait déplu et peiné le monarque.

En effet, Charles III ne comprit pas qu'ayant veillé sur eux, pour leur sécurité et leur bien-être, « ses enfants » se soient rebellés ; il aurait résumé ce qu'il sentait en quelque sorte, ce que ressentait un père qui veut les punir pour leur « bien » mais qui a besoin d'être aimé !

« *mis súbditos hacen como las criaturas, que lloran cuando se les lava* » c'est-à-dire « mes sujets font comme les enfants qui pleurent quand on les lave... »⁴⁴

Sa méfiance envers ce peuple qui l'avait trahi en quelque sorte, tendra plus à une politique de fermeture que vers l'Europe du Nord et les idées progressistes.

⁴² *Ibidem*, p.311, selon les mots de Pierre Vilar et voir note 14.

⁴³ ANES Gonzalo, *Op.cit.*, p.67

⁴⁴ HERNÁNDEZ BENÍTEZ Mauro, in *Carlos III, Madrid y la ilustración: contradicciones de un proyecto reformista*, *Op.cit.*, p.6.

CONCLUSION :

Les termes Despotisme et Lumières ne semblent pas faire un si bon ménage même si on doit comprendre à travers le premier le devoir aigu d'un père responsable mais mal apprécié par les fidèles sujets/enfants.

La métaphore familiale utilisée par Francisco SÁnchez Blanco semble la plus éclairante :

Il accomplit son obligation de père en élevant ses enfants mais en mettant des obstacles afin qu'ils ne puissent atteindre la majorité et lui disputer ainsi certaines de ses prérogatives.⁴⁵

Ce besoin de tout régenter pour la satisfaction de ses sujets a fait que ceux-ci ne perçoivent pas ces changements comme profitables car ils leur ôtaient pour beaucoup de leur essence nationale.

Tous les hispanistes dix-huitiémistes considèrent que Charles III ne fut pas vraiment un despote éclairé, d'un côté parce qu'il ne faisait pas preuve d'autoritarisme marqué comme d'autres monarques des Lumières ; par ailleurs en raison d'un esprit d'ouverture assez peu marqué en raison de ses qualités intellectuelles et politiques « limitées ».

Il voulut contribuer au bonheur du peuple et certes, pour le bien commun, des transformations dans le domaine de l'urbanisme et du bien-être furent réalisées, souvent incomprises et partielles, en particulier à Madrid.

Concernant son empreinte sur le pays, François Lopez indique que :

[...] Toutes ces améliorations ne furent le fait du Prince que dans la mesure où il accepta des initiatives venues des groupes les plus actifs, au contact de réalités concrètes de l'économie et de l'administration, dans une conjoncture de croissance démographique et économique qui aura tout commandé, conduisant du reste à la suppression de l'Ancien Régime.⁴⁶

⁴⁵ SÁNCHEZ BLANCO, Francisco, *Op.cit.*, p.50. C'est nous qui traduisons.

⁴⁶ LOPEZ François : Du despotisme éclairé et du gouvernement de Charles III in Gérard Chastagnaret et Gérard Dufour. – *Op.cit.* p.26

Comme dans beaucoup de pays dans le crépuscule de l'Ancien Régime en suivant les propos d'Anna Maria Rao il s'agit là de « modernisation conservatrice »⁴⁷. Mais même ténu et par touches intermittentes, nous pourrions dire que le désir régalien de veiller au bien commun fit entrer l'Espagne dans la Modernité, sa propre modernité.

⁴⁷ RAO Anna Maria, Charles de Bourbon à Naples, *Ibidem*, p.57

BIBLIOGRAPHIE

AMALRIC (Jean-Pierre), DOMERGUE (Lucienne), *La España de la Ilustración*, Ed. Crítica, 2001. 184p. Existe aussi la version originale en français.

DOMÍNGUEZ ORTÍZ Antonio, *Carlos III y la España de la Ilustración*. Alianza Editorial, 1990. 232p.

DOMINGUEZ ORTIZ Antonio, *Las claves del Despotismo Ilustrado, 1715- 1789*. Planeta, 1990. 118p.

DUFOUR Gérard, *Lumières et Ilustración en Espagne sous les règnes de Charles III et de Charles IV (1759- 1808)* Ellipses, 2006. 172p.

ESCOLANO BENITO, Agustín, *Educación y economía en la España ilustrada* Madrid: Ministerio de educación y ciencia, Centro de publicaciones, 1988. - 186 p ISBN 84-369-1471-6 Collection: [Carlos III y la Ilustración](#)

Carlos III, Madrid y la ilustración: contradicciones de un proyecto reformista por Equipo Madrid de estudios históricos; introducción Josep Fontana. - Madrid: Siglo veintiuno de España ed., 1988. - 1 vol. (417 p.): couv. ill. ; 23 cm ISBN 84-323-0634-7 **Autres auteurs :** Fontana, Josep (1931-....) - Préf.

SÁNCHEZ BLANCO PARODY, Francisco, *El absolutismo y las luces en el reinado de Carlos III* [Madrid] Marcial Pons, 2002. - 1 vol. (454 p.) ISBN 84-95379-41-4

PÉREZ ESTÉVEZ, Rosa María, *La España de la Ilustración* Madrid: Actas, 2002. - 1 vol. (126 p.) ISBN 84-9739-011-3 In [Cuadernos de cultura y civilización hispánicas ; 11](#)

Le règne de Charles III : le despotisme éclairé en Espagne sous la direction de Gérard Chastagnaret et Gérard Dufour. - [Nouv. éd.]. - Paris : CNRS éd., 2006. - 1 vol. (237 p.) ISBN 2-271-06410-4

Communications issues d'un colloque organisé en 1989 par deux organismes du CNRS, le GRD 30 et le GRD 097. **Collection :** [CNRS Histoire, 1251-4357](#)

VARGA Suzanne, *Philippe V Roi d'Espagne, petit-fils de Luis XIV*, Pygmalion, 2011, 587p

Les cours d'Espagne et de France au XVIIème siècle

Chantal Grell et Benoît Pellistrandi (éd.) Collections de la Casa Velázquez, Madrid, 2007,

352 p.

L'enjeu du « bien commun »: les enclosures parlementaires en Angleterre à a fin du XVIIIe siècle

J.-P. Rosaye (Professeur d'histoire des idées et de civilisation britannique à l'université d'Artois)

November 7, 2014

Introduction (courte)

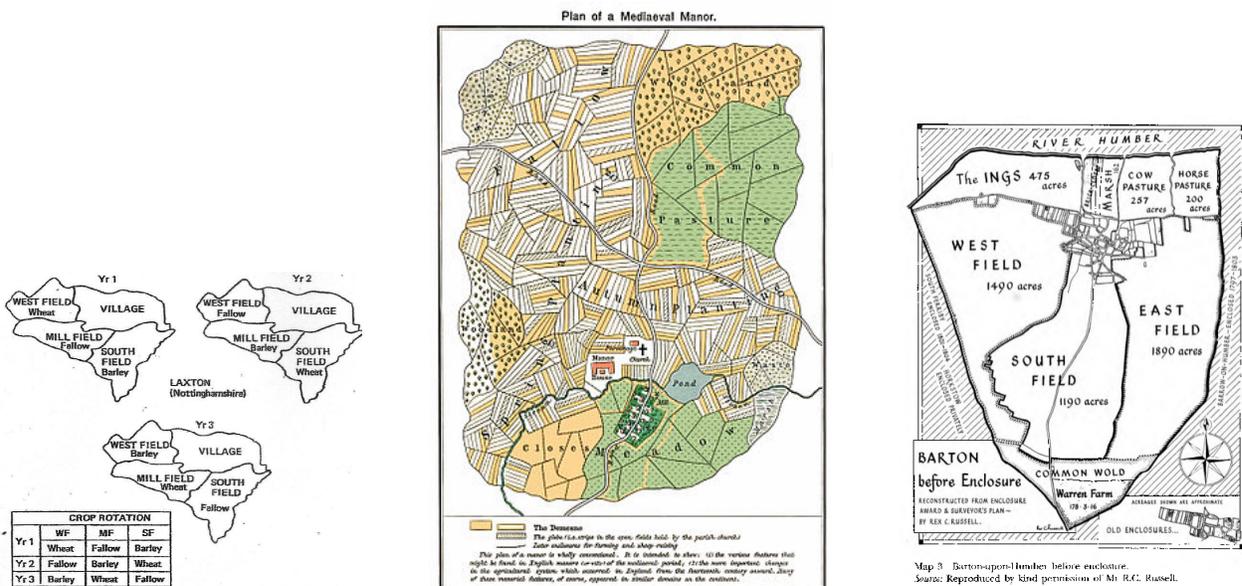
On a souvent reproché à l'histoire des idées d'être trop abstraite, de sur-valoriser les productions de la conscience, de se réfugier dans une méta-noétique et d'ignorer la réalité de l'ontique, bref, de ne contenir que très vaguement son idéalisme latent et d'esquiver systématiquement toute contextualisation. L'étude qui suit entreprend de démontrer le contraire.

Elle débute par une contextualisation concrète du problème des enclosures parlementaires pour montrer que sa résolution, à moins de se perdre dans un conflit idéologique sans fin, repose précisément sur une réflexion en histoire des idées.

1 Exposé de la situation agricole au moment des enclosures parlementaires

1.1 L'administration des terres dans le système manorial de l'openfield

Le trait principal de l'openfield est l'assolement des champs (*crop-rotation system*) biennal ou triennal, voire quadriennal au XVIIIe siècle. Mais il convient de distinguer entre deux types de champs non-clôturés dans le système de l'openfield.



1. L'openfield à proprement parler, les champs sur lesquels n'existe aucun droit, hormis le droit de pacage et de glane après les récoltes (venir glaner ce qui n'a pas été ramassé et faire paître les animaux pour fertiliser les sols)

2. Les terrains communaux (*commons*) et les friches (*waste*), les terres sur lesquelles les villageois ont des droits : droits d'usage (*use-rights*) et droits communaux (*common rights*). On y trouve des droits d'exploitation comme les *rights of turbary*, *right of estover* : récupérer du bois, des fougères, de la tourbe, des cailloux, etc., cueillir des baies, lever du petit gibier ; le droit de vaine pâture (*grazing rights*), le droit d'en retirer quelque petit profit au quotidien, etc.

Tous ces droits permettaient entre autres choses à une frange pauvre de la population de survivre : ils ont été supprimés en même temps que les communaux et les friches par les enclosures parlementaires (*parliamentary enclosures*), forçant de nombreuses personnes à quitter des terres qu'ils avaient toujours occupées.

Pendant longtemps, le *Lord of the Manor* a eu des devoirs vis-à-vis de ceux qui vivaient sur ses terres, à commencer par le maintien des paysans sur ses terres et leur protection. Le sort des serfs et des indigents n'était pas enviable mais il avaient au moins ce droit d'occuper la terre sur laquelle ils vivaient. Il y avait de ce fait une obligation de protection (*patronage*) et d'assistance (*charity*), une responsabilité et une justification de l'autorité des *landlords*.

Du fait que tous ces droits et ces devoirs ont été supprimés unilatéralement et sur une grande échelle par les enclosures parlementaires, E. P. Thompson (marxiste) a estimé dans un ouvrage resté célèbre (il n'a pas été le seul mais il est souvent cité) qu'elles ont consisté en un vol manifeste¹, et un cas d'espèce de lutte des classes. Avant même l'officialisation du terme même de « classe », qui n'arrive que dans les années 1790 et pour distinguer les classes moyennes, et de l'expression « classe ouvrière » qui ne commence à être utilisée que dans les années 1830, les témoignages sur la vie agricole au XVIIIe siècle tendraient à montrer qu'une forme de conscience de classe existait déjà dans les campagnes anglaises (chez ceux que l'on a appelé les *commoners*, et qu'on commençait déjà à considérer comme des éléments subversifs). Elle est décelable dans l'opposition aux enclosures, mais elle provient surtout d'une longue expérience de lutte de la paysannerie contre les propriétaires terriens qui remonterait à la *plowman tradition* du XIVe siècle (Langland, *Piers Plowman*, mais aussi la *Peasant Revolt* de 1381 et l'idée de *Great Society*). On la retrouve ensuite dans le mouvement des *Diggers* et des *Levellers* du XVIIe siècle.

Afin de mieux évaluer l'importance ou la fragmentation de cette conscience de classe, on notera que ce qu'on a appelé l'*Agricultural Interest* (le lobby agricole) à partir de la fin du XVIIe siècle ne comprenait pas que le *Landed Interest* (le lobby terrien), mais aussi tous ceux qui vivaient au village, comme les boulangers, les bouchers, les artisans, les juges, les médecins, les juges, les musiciens, le clergyman local, etc. La question de la lutte des classes est donc très complexe en ce qui concerne l'Angleterre, ne serait-ce qu'en raison de l'impossibilité de réduire la lutte contre les enclosures à l'agitation d'une classe d'anciens paysans appauvris, victimes de ces enclosures. Les intérêts étaient divers et pas toujours concordants. Une autre perspective est nécessaire pour expliquer l'évolution historique impliquée dans le processus des enclosures, et il passe à notre avis par une histoire des idées. Mais avant cela, il faut analyser plus avant les structures de la société agricole et le système même de l'enclosure.

1.2 La question de la *tenure*, du *tenurial system* (droits d'occupation des terres) à l'époque des enclosures– système tripartite

1. Les propriétaires terriens (*landowners*) – de 1000 à plus de 5000 acres²– perçoivent une rente sur leurs terres, et fournissent le capital investi dans les terres – selon le modèle du *landlordism* d'Adam Smith (division du travail), ce sont ceux qui vivent de la rente

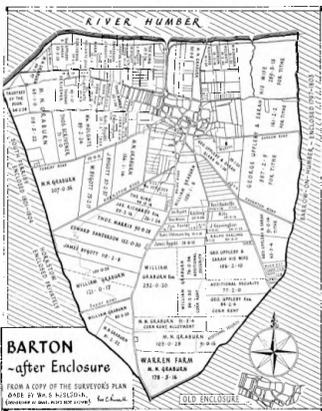
(a) Le *Landlord*, *Lord of the Manor*, possède les terres en réelle propriété (*real property*) - grande et petite noblesse, (*nobility*, *greater gentry*)

¹« A plain enough case of class robbery », cf. J. M. Neeson, *Commoners: Common Right, Enclosure and Social Change in England, 1700–1820*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, p. 44–5; E. P. Thompson, *The Making of the English Working Class*, London, Gollancz, 1963, p. 218.

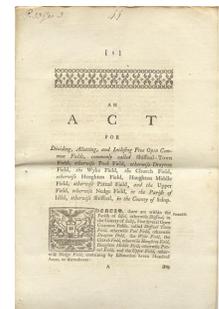
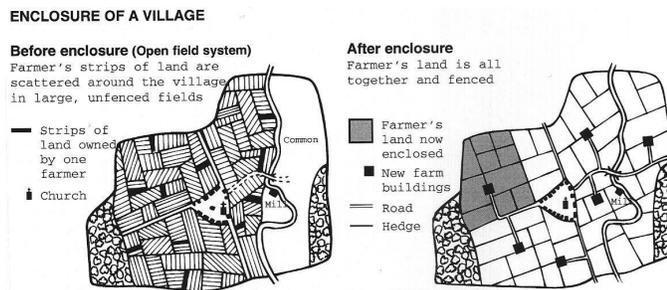
²Note sur les mesures : 1 acre = 4000 m², env. ½ hectare [1 ha – hectomètre carré = 10000 m², soit 0,01 km²] à titre d'exemple, la superficie d'Arras est de 12 km², soit 1200 ha, 3000 acres. En 1873, 24 % de ces propriétaires terriens avaient des propriétés supérieures à 10.000 acres, plus de trois fois la superficie d'Arras.

- (b) Le *freeholder*, détient les terres, propriétaire foncier à perpétuité (bail emphytéotique de 99 ans ou plus), franc-tenancier, transmet sa propriété – hobereaux (*lower gentry, squirearchy*)
2. Ceux qui organisent la production agricole (*yeomen - tenants*) – responsables du travail de la terre et de l'utilisation du capital investi – ceux qui vivent de leurs profits
- (a) Le *yeoman*, petit propriétaire terrien en-dessous de la *gentry* - son droit de propriété est fondé sur la coutume manoriale (*manorial custom*) sous une forme de bail sécurisé, c'est-à-dire de longue période (*long lease*) associé à une quantité de droits d'usage (*use-rights*) ancestraux (« *time out of mind* ») voire sous la forme de contrats écrits établis selon les règles du système manorial (*copy-holds*) ;
 - (b) Le *tenant (leaseholder)* métayer, fermier-métayer (*tenant-farmer*) occupe les terres et les travaille (sur moins de 1000 acres) en échange d'un loyer annuel modéré, fonction de la production agricole, en plus d'une peine (*fine*) + une *dropping fine* à la mort du fermier en guise de droits de succession ;
3. Ceux qui survivent (*cottagers, labourers, squatters*) - les salariés, ceux qui disposent de la force de travail et qui vivent de leur salaire (et/ou des droits communaux qui leur permettent de survivre)
- (a) Le *cottager* (ou *labourer*) travaille la terre - paysan, ouvrier agricole - le fermier lui verse une somme pour son travail qui est régulée, contrôlée par le *Justice of the Peace*.
 - (b) Le *squatter*, tire sa subsistance des terrains communaux (*commons*) et des friches (*wastes*) – il est en augmentation sensible depuis 1740, date clé à partir de laquelle on constate une importante croissance démographique

1.3 Le processus d'enclosure



Map 4 Barton-upon-Humber after enclosure. Source: Reproduced by kind permission of Mr R.C. Russell.



Il s'agit d'un remembrement, d'un regroupement de petites parcelles en un grand domaine pour une utilisation plus rationnelle et plus rentable, plus personnalisée aussi puisque la notion de propriété privée lui est associée.

Ce processus implique que des terres sont clôturées par des haies, des arbustes, des murs, etc. et forment des blocs compacts que les propriétaires administrent à leur guise. L'enclosure présuppose aussi une restructuration sociale dans la mesure où ceux qui sont amenés à y vivre ou y travailler sont choisis/sélectionnés par le propriétaire parmi ceux qui ont été dépossédés de leurs droits. Même si le système manorial a été définitivement « enterré » avec le processus des enclosures parlementaires, c'est au XIIIe siècle que les enclosures ont commencé d'être pratiquées, après le *Statute of Merton* (1235) confirmé par le *Statute of Westminster* (1285). On peut distinguer trois grandes phases dans le processus d'enclosures jusqu'aux parlementaires :

1. les premières enclosures ont cherché à étendre les pâturages, à un moment où le commerce de la laine enrichissait l'Angleterre (une des causes de la guerre de cent ans). Le mouvement s'est poursuivi avec une

certaine constance, ce qui a fait dire à Thomas More que c'étaient les moutons qui mangeaient les hommes bien que ce soient des animaux inoffensifs.

2. Sous les Tudors (à partir des années 1530), une législation a été introduite pour réduire puis interdire les enclosures à cause de la croissance démographique. Les enclosures continuent néanmoins et des révoltes éclatent (*Kett's Rebellion* en 1549, *Newton Rebellion [Captain Pouch]* en 1607 dans les Midlands) avec pour but de restaurer la sécurité et la stabilité du système des communs et de l'openfield. Ces révoltes sont organisées (conjointement et pour la dernière fois) par la *gentry* et la paysannerie (*peasantry*) contre la grande noblesse terrienne – ce ne sont donc pas des révoltes de classe. De plus le début de l'expérience maritime de l'Angleterre et la découverte d'autres sources de profit que le commerce exclusif de la laine (le commerce des esclaves, des épices et des produits exotiques) ont aussi pour effet de réduire la progression des enclosures.
3. C'est à partir du milieu du XVIIe siècle que la vague des enclosures a repris, grâce à l'appui du Parlement en faveur des nobles et contre le roi ; il était aussi question d'augmenter la rentabilité des terres et d'augmenter les volumes de production agricole. Avec l'explosion démographique au XVIIIe siècle, et la moindre rentabilité, les enclosures parlementaires ont été perçues comme appropriées.

On distingue trois types d'enclosures avant les parlementaires :

1. les enclosures par consentement (*enclosure by agreement*). De taille importante, elles nécessitaient comme leur nom l'indique l'accord des parties ; leur application était ensuite contrôlée par des commissaires (*commissioners*). Mais il a été rapidement difficile de trouver des points d'accord, ce qui explique en partie l'importance ultérieure prise par les enclosures parlementaires (*parliamentary enclosures*).
2. Les enclosures fragmentaires, par lots (*piecemeal enclosures*), aussi appelées *old enclosures*. Nombreuses, elles portaient sur de faibles superficies, mais étaient très souvent sources de disputes.
3. Les enclosures par empiètement sur les communs ou les friches (*encroachments*), sans permission expresse, le fait du *Lord of the Manor*.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, plus de 75 % de l'Angleterre avait été remembrée, si bien que les enclosures parlementaires, entre 1750 et 1820, n'ont concerné en fait qu'environ 20 % des terres soit environ 7 millions d'acres³.

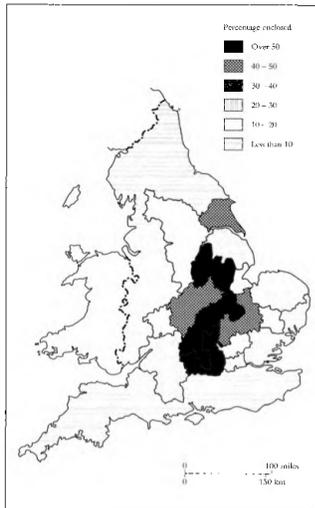
Du fait du peu de terres qui restent à enclore à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, on est donc en droit de se demander pourquoi il y a eu un problème des enclosures en Angleterre, pourquoi le mouvement des enclosures parlementaires a été si important dans l'histoire du Royaume-Uni (un processus similaire s'est joué au Pays-de-Galles, et surtout en Écosse dans la même période).

Après tout, le système de l'openfield était fort critiqué du fait de ses difficultés de fonctionnement :

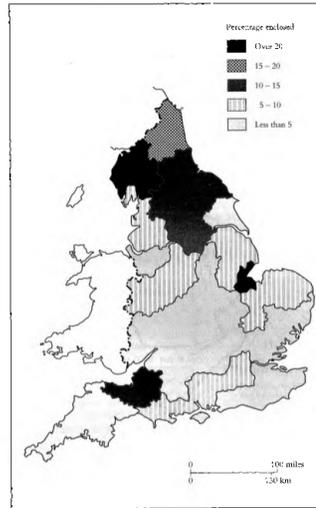
1. la capacité d'innovation et d'amélioration (utilisation des engrais, introduction de nouvelles cultures sur une grande échelle, etc.) était très limitée car il fallait obtenir l'accord de tous les membres des conseils ruraux (*rural district councils*), engager des négociations qui pouvaient se révéler longues, ennuyeuses, voire coûteuses
2. il était très difficile d'enrayer les épidémies d'animaux du fait qu'ils étaient tous rassemblés soit dans le champ maintenu en jachère, soit dans les terrains communaux
3. le nombre important des petites parcelles rendait le travail de drainage des sols difficile à effectuer ; face aux impératifs de croissance de production (explosion démographique, puis guerre avec la France) le modèle semblait accuser une certaine stagnation, et les élites s'en inquiétaient (Adam Smith, Thomas Malthus, David Ricardo, etc.)

³2000 fois la superficie d'Arras. Certaines régions, comme le Kent, ont gardé le système de l'openfield.

Tout d'abord, on peut dire que les enclosures parlementaires sont très concentrées. Il s'agit surtout du nord de l'Angleterre et des Midlands⁴, dans les zones où le décollage industriel s'est produit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.



Map 1. Density of parliamentary enclosure of open-field arable in England.
Source: Reproduced from Michael Turner, *English Parliamentary Enclosure: Its Historical Geography and Economic History*, Folkestone, 1980 by kind permission of Dawson UK Ltd.



Map 2. Density of parliamentary enclosure of common and waste in England.
Source: Reproduced from Michael Turner, *English Parliamentary Enclosure: Its Historical Geography and Economic History*, Folkestone, 1980 by kind permission of Dawson UK Ltd.

Cela a bien sûr accrédité la thèse d'une causalité entre ce qui a été appelé la « révolution agraire » entérinée par les enclosures parlementaires, et les débuts de la « révolution industrielle ». Sans oublier l'effet rationalisant et social des enclosures par l'extension et la validation de la sphère privée.

En réalité, ces enclosures parlementaires sont des lois d'expropriation résultant d'une intervention institutionnelle et politique. Elles ont représenté une nouvelle étape, très efficace et définitive, dans la mise à mort de l'ancien système manorial. L'ancien régime s'est soudain effacé devant une modernité triomphante. En plus des effets concrets et quantitativement mesurables apportés par le remembrement des campagnes, l'avènement des enclosures parlementaires représente donc un moment clé dans l'histoire des idées en Grande Bretagne. Son enjeu principal concerne la redéfinition de la façon dont on a pu percevoir le « bien commun », voire les finalités de la vie individuelle et collective ainsi que les rapports entre la société civile et l'État.

2 les enjeux des enclosures parlementaires au XVIIIe siècle en Angleterre

2.1 Une question controversée comme le montre l'historiographie sur la question

Le souci pour le déclin et la disparition de la paysannerie (*lost peasantry*), marquant ce que Michel Serres appelait la fin du néolithique dans l'histoire de l'évolution humaine⁵, mais avec un siècle d'avance, est un trait remarquable de la réflexion anglaise à la fin du XIXe siècle et au début du XXe. Cette thématique est liée à la dépression agricole et plus globalement économique qui a frappé le Royaume-Uni dans la période victorienne tardive (*Great Depression Years: 1873-1896*), mais on ne peut s'empêcher de penser qu'il s'agit également d'une préoccupation plus fondamentale sur un changement de paradigme. La disparition du monde rural et l'émergence d'une société industrielle très fortement urbanisée (plus de 80 % de la population habite dans les villes au début du XXe siècle au Royaume-Uni, au lieu de 20 % au début du XIXe siècle) est un des enjeux principaux du monde moderne.

Il était inévitable que le constat de ce changement suscite quelques réactions : soit prendre acte de la nouvelle situation et la justifier au nom de l'évolution humaine, soit s'en effrayer et chercher à se déprendre de ses effets

⁴Plus de 50 % dans le Cambridgeshire, le Huntingdonshire, le Northamptonshire, et l'Oxfordshire ; entre 40% et 50 % dans le Bedfordshire, le Leicestershire, Rutland & the East Riding dans le Yorkshire ; entre 30 % et 40 % enfin dans le Berkshire, le Buckinghamshire, le Lincolnshire, le Norfolk, le Nottinghamshire et le Warwickshire.

⁵Michel Serres, *Temps des crises*, Paris, Le Pommier, 2009, p. 12.

pernicieux dans un souci de justice ou de protection (politique, sociale, économique, écologique).

Le déclin du petit propriétaire terrien (*yeoman*) est un thème clé de la fin du XIXe et du début du XXe s. On le retrouve dans quelques publications importantes et quasiment institutionnelles, comme le livre de May Kendall & Seebom Rowntree, How the Labourer Lives : Study of the Rural Labour Problem (1913), élaboré à la suite des enquêtes sur la pauvreté de Rowntree, publiées en 1901 (Poverty : A Study of Town Life). Le déclin du *yeoman* est aussi évoqué dans le rapport d'un comité d'inspiration libérale (le *Land Enquiry Committee*), constitué sous l'impulsion de Lloyd George, Chancelier de l'Échiquier de l'époque. Ce rapport, The Land : the Report of the Land Enquiry Committee, publié en 1913, a été accueilli par quelques critiques, comme celle du *Land's Agents Society*, Facts about Land : A Reply to 'The Land', the Report of the Unofficial Land Enquiry Committee (1916). Ces ouvrages signifient que le thème de l'éviction des *yeomen* représentait un certain enjeu.

C'est d'autant plus vrai qu'au début du XXe siècle, les analyses de type marxiste, sinon issues d'une perspective *left-wing* assumée, ont rendu les enclosures parlementaires responsable de la création d'un prolétariat rural. Sur ce point les premiers livres importants sont ceux de Gilbert Slater, The English Peasantry & the Enclosure of Common Fields (1907), et la traduction en 1908 de l'ouvrage de l'allemand Wilhelm Hasbach, History of the Agricultural Labourer. En contrepoint de ces analyses, on remarque l'approche plus mesurée de A. H. Johnson, The Disappearance of the Small Landowner (1909), de Richard Tawney, The Agrarian Problem in the Sixteenth Century (1912), et de E. C. K. Gonner, Common Land and Inclosure (1912). Mais ces tentatives n'ont pu empêcher la mise en place d'une orthodoxie, aveugle aux travaux déjà publiés et ultérieurs. Cette orthodoxie, *the Hammond orthodoxy*, née après la publication en 1911 de l'ouvrage de J. L. & Barbara Hammond (The Village Labourer), voyait dans les enclosures parlementaires la cause profonde de la pauvreté et du malaise dans les campagnes.

Tempérer cette orthodoxie et amender la vision romantique de la vie à l'époque des openfields et des communaux (cf. l'oeuvre du poète John Clare) s'est révélé difficile et cela a pris du temps : le retour à une vision moins tronquée s'est fait progressivement, et on signalera sur ce point les interventions importantes de John Clapham, An Economic History of Modern Britain (1926), et de J. D. Chambers, « *Enclosure and Labour Supply in the Industrial Revolution* », Economic History Review (1953). Enfin, il est important de mentionner les travaux de G. E. Mingay, qui a consacré une vie de travail à la question de la vie rurale anglaise, et qui a publié un ouvrage faisant le point à la fin du siècle dernier : G. E. Mingay, Parliamentary Enclosure in England (1997).

Mais il ne faudrait pas croire que la controverse s'est apaisée car même si l'idée d'une lutte des classes a été révisée, il demeure que l'idée de la présence d'antagonismes fondamentaux et le sentiment de perte sinon de viol de droits dans les campagnes reste d'actualité, comme en témoigne le livre de la canadienne J. M. Neeson, Commoners : Common Right, Enclosure and Social Change in England (1993).

Notre réflexion sur les enclosures parlementaires au XVIIIe siècle nous a donc insidieusement rapproché du débat actuel sur les communs, sur le « bien commun » dont il a été question en introduction. Il est devenu nécessaire de faire droit à cette inquiétude contemporaine pour proposer un éclairage renouvelé qui prenne la mesure de ce qui a déjà été dit sur les enclosures parlementaires. Toute histoire ne s'actualise jamais qu'au temps présent.

Ce qui est fautif, ce sont les généralisations abusives (les *commons* ne sont pas les mêmes partout, les tailles des enclosures varient, de même que les méthodes de travail et la qualité des sols) ainsi que les orthodoxies établies sur ces généralisations, sur des points de vue romantiques ou cyniques. Ainsi, la tradition libérale a eu tendance à s'appuyer sur l'idée d'une « tragédie des communs » (c'est à dire que l'exploitation collective des terres ne pouvait fonctionner correctement) et sur l'« intérêt national » que représentaient les enclosures ; alors que la tradition socialiste-marxiste a plutôt vu dans les enclosures un « vol », une prolétarianisation et une lutte des classes manifeste dans le monde rural.

2.2 Quel rapport entre les enclosures parlementaires et l'évolution de la notion de « bien commun » ?

On peut proposer une sortie par le haut de cette dialectique obsédante en réfléchissant sur les principes, où ni les généralisations ni les variabilités n'imposent leur vision. En l'occurrence, il y a eu fin des droits communaux, résistance aux enclosures parlementaires et modification de l'espace rural. Et cette nouvelle donne, parce qu'elle

dépasse le critère strict des problèmes suscités par les enclosures et par la disparition de la paysannerie, nécessite une réflexion sur le principe du « bien commun » et sa remise en cause dans le mouvement de la modernité.

Cela implique que l'on étudie un certain nombre de thèmes qui renvoient et expliquent cette situation, et nous proposons ici de le faire en abordant successivement le mythe du *modernising landlord*, l'impératif capitaliste, et l'utilitarisme comme lieu des Lumières anglaises.

2.2.1 Le mythe du *modernising Landlord*, ou la justification des enclosures parlementaires

Techniquement, les enclosures parlementaires respectaient les droits de chacun : un avertissement était affiché, pour ceux qui savaient lire, suggérant d'apporter les preuves de propriété permettant d'obtenir des compensations sur les terres dont ils allaient être expropriés. Bien entendu, la plus grande partie des droits concernant les terrains communaux et la propriété de certaines terres étaient non-écrits, et c'est bien là l'avantage des structures juridiques non-écrites : elles permettent une plus grande flexibilité et une spoliation plus aisée. Les nouvelles constitutions, écrites, des pays authentiquement démocratiques, ont au moins cette sagesse de savoir que les écrits restent et constituent des preuves, et que la sûreté vaut bien un manque de flexibilité. Enfin, une audition des parties, ou une lecture de leurs points de vue était prévue, mais là encore, les *landlords* jouissaient d'un avantage considérable : quand ils n'étaient pas déjà membres de la Chambre des Lords ou de la Chambre des Communes, ils bénéficiaient d'un réseau de relations qui leur assurait gain de cause. Concrètement, les enclosures parlementaires ont été un choix politique où l'État est intervenu pour produire ces expropriations et terminer l'ancien système manorial au nom d'une modernisation nécessaire.

Les enclosures parlementaires sont-elles la négation du « bien commun », si tant est que celui-ci symbolise la structure sociale et économique, politique et métaphysique du monde médiéval ? Ne sont-elles pas plutôt le reflet de l'intérêt général, dans un contexte d'explosion démographique imposant l'accroissement de la production agricole ? Bref, on peut comprendre que ce qui importait à l'époque consistait à moderniser l'appareil productif et à améliorer les niveaux de productivité, quand bien même cela devait passer par une modification des structures agricoles existantes, et par une spoliation des droits. Vu la conjoncture, il fallait faire un gros effort, pourrait-on dire avec un brin d'anachronisme.

C'est le cadre général dans lequel l'action des grands propriétaires terriens (*landlords*) a été jugée bénéfique quand ils ont pris des mesures pour privatiser leurs terres, les agrandir et les consolider à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Dans l'imaginaire collectif, le *landlord* est avant tout le « modernisateur » ; et ce rôle lui est reconnu par le parlement quand il vote les lois lui permettant d'incorporer les terres adjacentes à son domaine déjà existant, raflant au passage les espaces communs et les friches des anciennes structures manoriales.

Quant à l'idée d'un *modernising landlord*, ou d'une *Landlord's agricultural revolution*, efficace et performante, grâce aux enclosures parlementaires validant la création de grandes fermes sur de grands domaines consolidés, on sait maintenant que ce n'est qu'un mythe. Plus précisément, la modernisation des terres et des pratiques agricoles par les grands propriétaires terriens n'a jamais été qu'indirecte : c'est-à-dire que **cette modernisation ne s'est pas faite grâce à eux, mais à cause d'eux**. Ce sont leurs faiblesses, puis leurs appétits financiers et leur mépris du droit des gens de petite condition qui se sont révélés efficaces pour l'introduction de la modernité dans les campagnes anglaises. Martin Daunton a parfaitement décrit le fonctionnement de ce mythe tout en montrant que c'étaient en fait les *yeomen* et les *tenants* qui avaient en réalité été les véritables instigateurs de l'amélioration agricole aux XVIIe et au XVIIIe siècles. On peut distinguer trois moments dans cette affaire.

Premier moment (première modernisation): La faiblesse relative des *landlords*, quand les *yeomen* et autres *tenants* détenaient des durées de bail très longues, ce qui leur accordait un intérêt et des bénéfices réels sur la terre qu'ils exploitaient, a eu pour effet de stimuler l'investissement personnel de ces fermiers. Les améliorations proviennent surtout d'un travail de fond sur la terre (comportant notamment un drainage important des sols) et d'un accroissement du nombre des animaux, le plus élevé d'Europe au XVIIIe siècle. Ce progrès n'a pas porté uniquement sur la productivité de la terre mais aussi sur celle de la main d'œuvre (la plus forte d'Europe également au début du XIXe siècle), et sur la modernisation des outils. On notera même que les perfectionnements et l'efficacité dans l'agriculture ont créé la possibilité de réduire les effectifs à partir du XVIIIe siècle, et que la population ainsi libérée a pu rejoindre les nouveaux secteurs nécessitant de la main d'œuvre en-dehors du secteur agricole.

Deuxième moment (deuxième modernisation) : Alors que la différence entre un *tenant* et un *freeholder* était encore floue au début du XVIII^e siècle dans la mesure où le droit de propriété était fondé sur la coutume manoriale, sous la forme d'un bail sécurisé et associé à quantité de droits d'usage, les *landowners* sont devenus de plus en plus hostiles aux contraintes pesant sur leur propriété exclusive (c'est-à-dire réelle) à une époque où l'Angleterre découvrait, après sa révolution glorieuse, toutes les vertus du système mercantiliste. Ils ont cherché à remplacer la *customary tenure*, le système coutumier de la propriété foncière fondé sur des baux longs (*long leases*) par des contrats et des baux courts. Puis, alors que le loyer des *tenants* était encore lié aux fluctuations des récoltes, il est devenu une somme annuelle fixe au cours du XVIII^e siècle, transférant ainsi le risque des investissements et des aléas climatiques sur le *tenant*. La réduction des baux et la fixation des loyers a obligé les fermiers à augmenter leur productivité, à rationaliser davantage leur travail et leur production.

Troisième moment : Compte tenu de la pression démographique après 1740, de la stagnation de la croissance de la production agricole, les *landowners* ont voulu assurer la continuité de leurs gains, si bien que ce qui a été transmis, ce n'est pas seulement le risque financier des *landlords* aux *tenants*, mais aussi le fruit des gains de productivité des *tenants* aux *landlords*⁶. Cela est d'autant plus important que la hausse des prix de la terre n'a pas conduit les *landlords* à investir massivement dans de nouvelles techniques, mais plutôt à chercher à acquérir de nouvelles terres, au besoin en attachant à leurs domaines des terrains dont l'acte de propriété n'était sinon pas clairement établi, du moins dépendant de droits ancestraux dont on pouvait espérer qu'ils soient considérés comme caduques.

Le mythe selon lequel les petits fermiers étaient ignorants des pratiques modernes de l'agriculture et que le *landlord* était un authentique progressiste a donc vécu. Et il est intéressant de savoir ce que les grands propriétaires terriens ont pu faire de cet accroissement de revenus dont il ont pu profiter du fait des enclosures parlementaires. Plutôt que d'investir dans l'industrie naissante ou même dans leurs propres terres, ils ont dépensé massivement dans le luxe :

*Great landowners were more likely to spend their income upon luxury imports than other groups ; their investment in buildings competed with industry ; they employed retinues of servants and boosted the provision of luxury services. The critics of the aristocracy could point to the lavish rebuilding of town houses in London, the blatant parading of wealth at the court of the Prince Regent, and the luxury trades of London [...] In the late twentieth century, the great aristocratic houses are portrayed as symbols of 'heritage' ; to the radicals of the nineteenth century they were symptoms of class robbery and misappropriation through state power, symbols of the distortion of the economy.*⁷

On comprend dès lors pourquoi le radical William Cobbett demandait avec insistance un retour à la communauté rurale de la première moitié du XVIII^e siècle, avant l'accroissement des loyers et l'extension des domaines, ces fossoyeurs de l'ancienne stabilité des campagnes. C'est cette distorsion de l'économie qu'il nous faut étudier maintenant.

2.2.2 La réalité de l'impératif capitaliste : une nouvelle vision de la société, fondée sur l'économie de la propriété privée

Les enclosures parlementaires ont été ce moment de l'histoire lorsqu'une économie morale, fondée sur la coutume et le « bien commun » est entrée en conflit avec une politique économique fondée sur l'économie de marché et sur l'individualisme de la compétition.

L'intérêt individuel primant sur l'intérêt collectif est bien entendu inscrit en filigrane dans le mythe du *modernising landlord*, mais cet écart par rapport à une conception de la société perçue comme ordonnée autour d'un

⁶ « The landlord had more power over his tenants, and [...] rent increases entailed a transfer of income from tenants to landowners rather than simply an increase in profitability » & « The emergence of the great estates and the process of parliamentary enclosure were not so much means of increasing the productivity of land, as part of the shift in income from the farmer to the great landowners », Martin Dauntton, *Progress and Poverty : An Economic and Social History of Britain (1700-1850)*, Oxford, O.U.P., 1995, p. 53 & 57.

⁷ *Ibid.*, p. 55.

« bien commun » et d'une gestion collective n'est pas le fruit des enclosures parlementaires, il a été porté par une redéfinition de l'histoire des idées depuis le milieu du XVII^e siècle, autour des questions de souveraineté politique afférentes aux combats que se livraient les *Cavaliers* et les *Roundheads*. De ces combats et des oppositions religieuses sont sorties un ensemble de conceptions politiques renouvelées de la société, dont John Locke est considéré comme l'interprète le plus reconnu.

Or, la finalité de la société civile, selon l'auteur de l'*Essay on Civil Government* (1690), est à la fois la conservation de la propriété (§85) et la sécurité des citoyens (§90) ; on ajoutera que la liberté de conscience religieuse est aussi un pré-requis, et c'est au nom d'une certaine idée de la liberté individuelle que la société civile est devenue le lieu primordial de l'ordre économique, et non plus politique ou métaphysique : nous sommes ici très loin de la "Cité de Dieu" de saint Augustin, d'autant plus que les théories dites contractuelles de la société qui se sont succédées, depuis l'opposition hobbesienne entre *civil society* et *state of nature*, ont insisté sur le caractère artificiel et humain trop humain des sociétés civiles.

En effet, avec Bernard Mandeville, cet autre anglais fondateur de la conception moderne de la société civile comme sphère du commerce et de l'échange, ce sont les intérêts de chacun qui président au bien de tous, où pour le dire en utilisant ses propres termes⁸, ce sont les vices privés qui sont la condition *sine qua non* des profits publics : c'est grâce à l'intérêt privé, enfin, que l'intérêt général peut se concevoir. Nous avons ici une image inversée de l'ordre antique et médiéval de la société où l'intérêt individuel était gagé sur le « bien commun » de tous. Une fois encore, l'idée selon laquelle l'intérêt privé est le gage de l'intérêt général est concordant avec l'image du *modernising landlord* qui rachète en quelque sorte l'incurie et l'ignorance des fermiers assujettis à l'ordre collectif, à un « bien commun » qui ne peut être durablement assuré.

C'est bien à cet endroit que se fonde l'impératif capitaliste. L'ordre social doit être basé sur l'économique, et il résulte du libre jeu des intérêts et des passions en vertu d'une vision de la nature humaine comme profondément marquée par la nécessité naturelle de l'échange. C'est cette même valeur de l'échange que Smith met en évidence, à la fois dans son ouvrage *Theory of Moral Sentiments* (1759) avec sa théorie de la *sympathy*, et dans son œuvre canonique pour le capitalisme *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* (1776). Smith valorise également la liberté individuelle, une liberté d'entreprendre et d'échanger dans une économie vouée au marché selon le principe de la liberté naturelle (*the principle of natural liberty* aussi appelé *the invisible hand*), mais il signale néanmoins que l'absence de régulation et de contrainte d'aucune sorte ne doit pas être un champ d'action restreint à l'aristocratie foncière ; peut-être même ne se faisait-il aucune illusion sur les objectifs du *modernising landlord*.

Les enclosures parlementaires ne sont donc pas seulement le reflet d'un sentiment de classe visant à contrecarrer l'ancien régime des *commons* pour maintenir la suprématie politique de l'aristocratie foncière. Elles ne se sont pas faites non plus pour moderniser la production et assurer de façon altruiste la survie de la population anglaise avant la grande famine que craignait Thomas Malthus. Elles sont l'aspect visible d'un courant politique et économique, le libéralisme, qui s'est peu à peu extirpé des guerres de religion européennes pour s'affirmer dans l'essor du capitalisme.

Mais à chercher plus profondément encore les racines de la remise en cause du « bien commun » au profit d'un bien privé supposé refléter l'intérêt général, il faut s'attacher aux sources éthiques, voire métaphysiques, qui sourdent dans ce que Reinhart Koselleck a appelé la « période charnière » de l'Europe (*Sattelzeit*, 1750-1850), et dont le début coïncide exactement avec l'essor sans précédent des enclosures parlementaires. Pour Koselleck, cette période de crise conceptuelle qui a vu l'avènement de la modernité a une dimension normative, dans la mesure où, pour s'exprimer comme Marx, il ne s'agit plus uniquement de penser le monde mais aussi de le transformer. Or, cette dimension normative renvoie aux modifications de nature juridique pendant cette période, et il n'est pas anodin de constater que le changement de paradigme juridique en Angleterre est associé à l'émergence de la philosophie utilitariste, qui allait guider son évolution politique, économique et sociale pendant quelque temps.

Les *Enclosure Acts* ont été plus forts que les *Common Rights*, le *Statute Law* a supplanté le *Common Law* ; la normativité a triomphé au XIX^e siècle avec un parlement légiférant de plus en plus, réduisant d'autant le cadre d'application du *Common Law*. Or, c'est précisément dans cette logique que s'inscrit non seulement le début de

⁸Bernard Mandeville, *The Fable of the Bees : Or Private Vices, Public Benefits* (1714).

l'œuvre de Bentham, le père de l'utilitarisme anglais, mais que s'imposent les fondements de la doctrine utilitariste dont la force et la popularité a été telle qu'elle est devenue la forme privilégiée des Lumières anglaises.

2.2.3 L'utilitarisme comme lieu des Lumières anglaises : une révolution éthique prenant le contre-pied du holisme médiéval

La philosophie de Bentham prend sa source dans une réflexion sur les travaux du constitutionnaliste William Blackstone. Bentham est au départ un juriste, et son intention première a été de faire toute la lumière sur le système juridique anglais afin d'établir un code complet du droit, un *Pannomium*, qui dépasse la compilation de coutumes diverses et variées exposées par Blackstone dans son *Commentaries on the Laws of England* (1765). L'objectif de Bentham est clair et très contextuel : il s'agit de promouvoir un ensemble normatif, systématique et efficace, qui remplace le fonds chaotique de lois énoncées à diverses périodes et correspondant à des états de civilisation différents, jugé inefficace et source de corruptions diverses. Qui plus est, cet aggiornamento juridique entend partir d'une observation de la nature humaine, conformément à l'esprit même des Lumières.

Bentham est bien entendu le produit de son siècle, et de nombreux commentateurs ont montré qu'il avait tiré les nutriments de sa doctrine utilitariste auprès de penseurs des Lumières comme Priestley, Helvetius ou encore Beccaria, mais on peut aller plus loin encore pour déterminer ce qui l'oppose à ce qu'il estime être une conception traditionnelle du droit reposant sur des fictions métaphysiques pour justifier des privilèges politiques et sociaux.

La théorie benthamienne des fictions⁹ est très importante: elle vient justifier son projet de réforme des institutions et du droit; elle passe par une réflexion sur le langage, et elle permet en fait de relier Bentham à la tradition nominaliste de la scolastique anglaise, culminant avec Guillaume d'Occam. Or, cette tradition s'oppose au thomisme et à sa conception holiste : elle refuse l'idée d'un lien ontologique entre le langage et la réalité et récuse toute métaphysique réaliste en tant qu'elle encourt le risque de ne promouvoir que des fictions, des entités fictives ne servant qu'à maquiller la réalité et légitimer des pouvoirs indus.

Donc, si selon saint Thomas d'Aquin le droit positif doit se conformer au « bien commun », lequel est conforme au droit naturel, pour Guillaume d'Occam, il doit plutôt être au service des hommes et reposer sur la liberté individuelle¹⁰. Quand on transpose ces principes dans ceux de la morale et de la législation tels que les conçoit Bentham, on obtient que le droit doit reposer sur l'utilité, et non sur des fictions métaphysiques. La méthodologie rationnelle de Bentham part donc des faits et généralise inductivement dans une passion anti-métaphysique.

L'opposition à l'idée d'un « bien commun » ne peut être plus totale.

En revanche, la philosophie utilitariste s'accommode parfaitement de la conception économiste de la société civile et des théories économiques libérales en vogue : on peut même dire que leur développement est parallèle puisque James Steuart, dont le livre *Inquiry into the Principles of Political Economy* (1767) est un panégyrique de l'individualisme économique, Adam Smith, David Ricardo, Thomas Malthus et Jeremy Bentham sont tous des penseurs du XVIIIe siècle. L'utilité est ainsi indexée sur la valeur des choses (plus une chose a de la valeur, plus elle est utile), sur l'intérêt individuel (qu'il s'agisse du plaisir ou de la motivation du profit [*profit motive*]) et sur l'idée de liberté : le principe de la liberté naturelle, le mécanisme auto-régulateur de l'ordre spontané du marché est au fondement de l'intérêt général et donc la source du « plus grand bonheur du plus grand nombre ».

Avec Bentham, qui traduit non seulement une évolution des valeurs hors des dernières scories du Moyen Age vers une modernité heureuse, mais rejoint aussi la révolution économique du capitalisme, il est possible de comprendre que les enclosures parlementaires, nonobstant leur interprétation comme une suite de décisions salutaires pour la nation anglaise ou comme une fiéffée lutte des classes, peuvent être vues également comme le symbole d'une opposition totale et idéologiquement mûre au principe du « bien commun ».

⁹ « By a fictitious entity, understand an object, the existence of which is feigned by the imagination, feigned for the purpose of discourse, and which, when so formed, is spoken of as a real one », in *The Works of Jeremy Bentham*, John Bowring ed., Part XVI, Edinburgh, William Tait, 1841, p. 325. Voir aussi l'ouvrage de C. K. Ogden, *Bentham's Theory of Fictions* (1932), London, Routledge, 2013.

¹⁰ Voir à ce sujet le livre de Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme : une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil-Points/Essais, 1985 ; en particulier les pages 84-89.

Conclusion temporaire

Du point de vue de l'histoire des idées, il convient de signaler que le positionnement éthique de la philosophie utilitariste tirée des Introduction to the Principles of Morals and Legislation (1789) rencontre des problèmes qui annoncent d'ores et déjà la possibilité d'un dépassement dialectique rapide, quand il reste circonscrit à l'échelle d'une nation (quand il est étendu à toute une planète, et c'est le régime actuel de la mondialisation, ce dépassement prend nécessairement plus de temps).

En effet, on remarque que dans la philosophie hédoniste-utilitariste, que ce soit celle de Bentham ou de ses successeurs, **c'est le plaisir individuel qui prime, alors que l'aspect conséquentialiste, même s'il n'est pas absent, demeure au second plan.**

Il se pourrait que l'idée de « bien commun » ait pris une forme nouvelle au XIXe siècle qui n'a pas été suffisamment conscientisée par les penseurs de l'utilitarisme. Dans un contexte utilitariste, le « bien commun » a valeur d'optimisation, et il est permis de penser que c'est dans ce sens que la modernité s'est développée si tant est que par la technique, et ce qu'on a appelé le principe de *feedback*, il a été possible d'allier le préjugé rationaliste de la construction utilitariste à la nécessité de l'expérience.

Il n'est donc pas étonnant que l'on assiste à une résurgence des théories du « bien commun » avec la montée de l'idéalisme en Grande-Bretagne au XIXe siècle. Car l'idéalisme est profondément marqué par une exigence d'optimisation, qu'elle réside sur le plan éthique, politique, ou simplement métaphysique, et cette exigence est parfaitement reconnue, justifiée, et sollicitée.

Bibliographie (par ordre de date)

Gregory King, Natural and Political Observations and Conclusions upon the State and Condition of England and Wales [in 1688], reprinted in Two Tracts by Gregory King, ed. George E. Barnett, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1936. Estimation de King en une page sur internet: <http://www.york.ac.uk/depts/maths/histstat/king.htm>

Patrick Colquhoun, A Treatise on the Wealth Power and Resources of the British Empire, London, Joseph Mawman, 1814. (consultable sur:<https://archive.org/details/atreatiseonweal00colqgoog>).

Gilbert Slater, The English Peasantry & the Enclosure of Common Fields, London, Archibald Constable, 1907. (consultable sur:<http://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=mdp.39015046351584;view=1up;seq=7>).

Wilhelm Hasbach, History of the Agricultural Labourer (English translation), London, P.S. King, 1908 (consultable sur:<https://archive.org/details/historyofenglish00greeuoft>).

A.H. Johnson, The Disappearance of the Small Landowner, Oxford, The Clarendon Press, 1909 (consultable sur: <https://archive.org/details/cu31924013762293>).

J.L. & Barbara Hammond, The Village Labourer, London, Longmans and Green, 1911 (consultable et téléchargeables sur: <https://archive.org/details/villagelabournew00hammuoft>).

R.H. Tawney, The Agrarian Problem in the Sixteenth Century, London, Lognmans, Green & Co., 1912 (consultable sur:<https://archive.org/details/agrarianproblem00tawn>).

E.C.K. Gonner, Common Land and Inclosure, London, Macmillan, 1912 (consultable et téléchargeable sur: <https://archive.org/details/cu31924079597336>).

May Kendall & Seebohm Rowntree, How the Labourer Lives : Study of the Rural Labour Problem, London, Thomas Nelson & Sons, 1913 (consultable sur:<https://archive.org/details/howlabourerlives00rown>).

Land Enquiry Committee, The Land : the Report of the Land Enquiry Committee, London, Hodder, 1913. (consultable sur:<https://archive.org/details/landreportofland01landuoft>).

Land's Agents Society, Facts about Land : A Reply to 'The Land', the Report of the Unofficial Land Enquiry Committee, London, John Murray, 1916.

John Clapham, An Economic History of Modern Britain, , Cambridge, C.U.P., 1926.

J.D. Chambers, « Enclosure and Labour Supply in the Industrial Revolution », Economic History Review, 2nd ser., V, 3, 1953, p. 319-43.

E. P. Thompson, The Making of the English Working Class, London: Gollancz, 1963.

W.A. Armstrong, « The Countryside », in The Cambridge Social History of Britain (1750-1850), >Vol. 1, « Regions and Communities », Cambridge, C.U.P., 1990, p. 87-98.

J. M. Neeson, Commoners: Common Right, Enclosure and Social Change in England, 1700–1820, Cambridge: Cambridge University Press, 1993.

M. J. Daunton, Progress and Poverty : An Economic and Social History of Britain (1700-1850), Oxford, O.U.P., 1995.

G.E. Mingay, Parliamentary Enclosure in England : An Introduction to its Causes, Incidence, and Impact (1750-1850), London & New York, Longman, 1997.

Autour d'Adam Smith (Résumé)

Michael Hearn

Adam Smith (1723-1790) est une des figures du dix-huitième siècle. Economiste écossais, son ouvrage, *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des Nations*, qu'il écrit à Londres, est publié en 1776. Peu de travaux ont eu une telle influence, une influence qui transgressera le temps et les espaces. Smith fonde son discours sur la nécessité de la liberté et affirme que toute entrave à cette liberté ne peut que nuire à l'intérêt commun. Ses postulats sont simples : chaque personne doit être en mesure de gérer son activité comme elle l'entend, sans intervention de l'Etat, profiter des atouts du marché pour créer de la richesse dans un système fondé sur l'égalité des chances et non sur l'égalité, qui selon lui est flouée. Le but étant simplement la concrétisation du bien commun. Ainsi le libéralisme, tel qu'il a été défini par Smith, part de l'individu et le somme de chaque succès individuel doit aboutir à l'épanouissement matériel de la communauté. Contrairement à certains de ses héritiers, dont nous parlons plus bas, l'économiste (et philosophe) écossais ne dénie pas à l'Etat tout rôle : il voit au contraire l'importance des autorités publiques dans des secteurs qu'il pense sensibles, la justice, la défense, l'enseignement. Mais son crédo est centré sur la primauté du marché, la centralité de l'individu et l'exemplarité de la liberté. Il n'a pas été le seul à penser à la liberté. Avant lui Hobbes et Locke avaient posé les prémices de cette liberté, le premier défendant, notamment dans le *Leviathan*, publié en 1651, que tout homme avait un droit naturel à être libre, le second affirmant dans sa *Lettre concernant la tolérance*, publiée après la Glorieuse révolution d'Angleterre de 1668, que si le pouvoir ne protégeait pas les droits de chacun il y avait alors une légitimité de la rébellion. Les contemporains de Smith, les Physiocrates, avaient pour leur part inventé l'économie politique en soulignant l'importance des lois naturelles dans le domaine de l'agriculture. Après lui, au dix-neuvième siècle, les Utilitaristes ont confirmé cet attachement en la liberté, Bentham promouvant l'idée du choix et la recherche du bonheur, Mill l'inscrivant dans la nécessité du progrès social. D'autres pourraient se réclamer de cette lignée qui ne se limite pas au monde de langue anglaise. Ainsi le diplomate d'origine vénézuélienne, puis chilienne, Bello apportera sa marque avec son *Traité de Droit international* et sa conviction

qu'un appareil institutionnel international et la Règle de Droit sont les conditions essentielles de la liberté. Cependant les plus proches de Smith ont peut-être été les artisans de l'école germanique, Popper, le défenseur de l'individualisme, Mises, le pourfendeur des bureaucraties et Hakek, celui du socialisme, ou de l'Ecole américaine, menée par Milton Friedman dont l'ouvrage *Free to Choose* est devenu un *best seller*, ce dernier allant plus loin que Smith dans sa phobie du rôle de l'Etat. Depuis les années quatre-vingt ils ont gagné la bataille des idées, celles d'un libéralisme et d'un capitalisme triomphant, succédant un à Etat Providence fondé sur les conclusions du Rapport Beveridge et de la politique de la demande de Keynes. La crise financière de 2008-2009 fera penser à un retour à l'Etat Providence, le libéralisme et le capitalisme ayant sombré dans l'inefficacité et l'immoralité. Il semble malgré tout que Smith et ses héritiers, mêmes tempérés par la Troisième Voie inspirée de Giddens, socle du Nouveau Travailisme, n'aient pas vraiment succombé à ce moment. Ainsi Smith, auteur du dix-huitième siècle, a su traverser, dans la controverse, le temps, les espaces et marquer les mentalités et les politiques. Il n'est certes pas le seul qui ait imprégné l'histoire économique du monde. Il en est toutefois l'un des acteurs les plus probants.